ISSN 0223-0976

ovni présence



Bulletin AESV N° 30  tel : 91/42.62.40

Trimestriel JUIN 1984 20 FF＊5 FS

ovni
présence

Trimestriel n° 30
2ème trimestre 1984
Neuvième année

Ovni-présence.
Un simple jeu de mots ou une affirmation ? Ni l'un ni l'autre, simplement la constatation qu'un phénomène existe, quelqu'il soit, sa présence demeure.

Ovni-présence est éditée par l'Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes.
Rédaction, abonnements : AESV-Suisse, case postale 342, CH-1800 Vevey 1
Secrétariat général : AESV-France, boîte postale 324, F-13611 Aix Cedex

L'AESV est une association sans but lucratif fondée en 1974. Elle a pour but l'étude objective et rationnelle du phénomène OVNI ainsi que la diffusion libre d'informations ufologiques.

Les articles publiés dans Ovni-présence n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, traduction ou adaptation, même partielle, de texte, photo ou illustration est rigoureusement interdite. Une autorisation peut être accordée sur demande écrite adressée à l'éditeur responsable et à condition de citer clairement le ou les auteurs, la source et l'adresse de la revue.

Comité de rédaction : Perry Petrakis et Yves Bosson
Equipe rédactionnelle : éléments : Perry Petrakis
justification : Marc Hallet
impressions : Lilyane Troadec
repères et maquette : Yves Bosson
dessins : Thierry Rocher
Editeur responsable : Yves Bosson
Imprimé en Suisse par l'Imprimerie des Lerreux 2114 Fleurier

© Copyright Ovni-présence, 1984

SOMMAIRE

EN COUVERTURE :
E.T., special guest star, phoning home !

LE JEU DES SOIXANTE-DIX-SEPT ERREURS
Massacre à la tronçonneuse...
par Jacques Scornaux — 3

VIVA VIVA LA VIE
Un film du 4ème type ? — 11

TANT VA LA CRUCHE A L'EAU...
par Thierry Pinvidic — 12

COMMUNIQUE
par Thierry Pinvidic — 13

LA NOUVELLE LIGNE OP
A 24 h/day hotline
par Perry Petrakis — 15

SPECIAL DROIT DE REPONSE
De quelques extraits choisis — 17

LA VISION DE MARTIN
par Marc Hallet — 22

L'OVNI SUIVEUR DE V2 NE REPOND PLUS
Petite entreprise d'assainissement
par Jean Giraud — 27

le jeu des soixante-dix-sept erreurs

*Analyse de l'ouvrage de Rémy Chauvin "Voyage outre-terre" **

Ayant gardé un assez bon souvenir d'ouvrages de Rémy Chauvin que j'avais lus il y a quelques années, notamment sur la parapsychologie, je ne pouvais qu'aborder ce nouveau livre avec un préjugé favorable. Hélas, la stupéfaction m'a saisi dès les premières pages et n'a fait que croître. Disons-le d'emblée, je n'aurais jamais pensé qu'il fût possible d'accumuler en un si petit nombre de pages (119 pages de texte effectif, y compris celles où il n'y a que quelques lignes) une telle masse d'erreur de fait , d'erreurs de raisonnement, d'exagérations et de déformations. En établir le relevé exhaustif occuperait tout le volume de la revue. Aussi me contenterai-je d'en donner quelques exemples parmi les plus flagrants.

Et la forme ne me paraît pas moins critiquable que le fond, car on peut émettre les doutes les plus graves sur l'opportunité de recourir à un roman pour vulgariser nos faibles connaissances sur les OVNI. Dans d'autres domaines, la présentation d'informations authentiques par le biais d'une fiction peut certes constituer une méthode pédagogique intéressante, car elle retient mieux l'attention du lecteur et facilite la mémorisation. Mais à propos d'un sujet épineux comme les OVNI, où si peu de choses sont sûres et où beaucoup d'esprits n'ont déjà que trop tendance à confondre leurs rêves et la réalité, cette façon de procéder ne peut qu'accroître gravement la confusion. Les faits réels, ou plus exactement les croyances qui passent souvent à tort pour telles chez les passionnés d'OVNI, sont si intimement imbriqués aux passages romancés que moi-même, qui évolue depuis treize ans dans l'ufologie active, je n'ai pas pu dans tous les cas faire la part exacte des uns et des autres. A fortiori, le lecteur moyen ne pourra que mélanger inextricablement les deux. Reconnaissant au passage, pour peu qu'il ait quelques connaissances ufologiques de base, des éléments qui lui sont familiers, bien que parfois camouflés sous des noms d'emprunt (mais pas toujours, ce qui aggrave encore l'embrouille), il sera inévitablement amené à penser qu'une bonne part des autres éléments de l'oeuvre sont eux aussi inspirés plus ou moins directement de témoignages réels, y compris dans les derniers chapitres, où le fantastique va crescendo et où la part inspirée de l'ufologie du terrain se fait de plus en plus ténue. La prière d'insérer, au dos de la couverture, ne nous dit-elle pas que "*l'auteur condense en ce livre plusieurs des expériences qu'il a authentiquement vécues ou qui lui ont été rapportées par des témoins directs*" ? Les dégâts pourraient être considérables auprès d'esprits non prévenus et un peu trop crédules, mais l'auteur s'en lavera les mains: dame, n'est-ce pas qu'un roman ?

Mais il est temps de passer à la pêche aux perles. Pêche miraculeuse, car chaque huître (pardon : page) ou presque a la sienne ...

* p. 9 et 62 : à propos de l'argument sempiternel de la valeur du témoignage de nombreux pilotes, il me suffira de renvoyer à un édifiant exemple donné par Vallée et Hynek : un ensemble de pilotes ont presque tous interprété à tort comme un rapprochement l'expansion d'un nuage de baryum lâ-

ché expérimentalement à très haute altitude à plusieurs centaines de kilomètres de distance, et certains ont même modifié leur course pour éviter une collision avec cet "OVNI" ! (1).

*p. 11 et 101 : l'argument du lien avec la transparence de l'atmosphère se ramène à un syllogisme dont la majeure est une fausse alternative : ou bien, nous dit Chauvin à la suite de Poher, les témoins ont vu un authentique OVNI, ou bien ils sont hallucinés ; or, l'hallucination est indépendante des conditions météorologiques ; donc ils ont vu un OVNI. En réalité, la corrélation trouvée par Poher est simplement un argument en faveur de la réalité physique du phénomène observé, et non en faveur de son originalité : n'importe quoi de connu, que les témoins n'ont pas pu, pour une raison ou l'autre, identifier correctement, peut faire l'affaire. Cette corrélation est donc parfaitement compatible avec une hypothèse psycho-sociologique comme celle de Monnerie (2) et de Toselli (3).

* pp. 12 et 105-106 : Chauvin doit être l'un des derniers à croire encore à l'orthoténie... Celle-ci a été réfutée de façon détaillée dans les études de François Toulet (4), de Thierry Pinvidic (5) et de moi-même (6). Je me contenterai ici de rappeler quelques faits essentiels :

1. En raison de datations et de localisations erronées, Bavic ne compte plus (aux dernières nouvelles...) que trois points le 24 septembre 1954 (7).
2. Il y a aussi des dessins rupestres "ufoïdes" loin de Bavic, comme au Canada (8).
3. Il est faux que des statistiques *"bien faites et de nombreuses fois répétées"* aient montré *"un accroissement considérable de naissances de personnages célèbres au fur et à mesure que l'on se rapproche de Bavic"* : en fait, si on divise en tranches de cinq kilomètres un couloir de 50 kilomètres de part et d'autre de la ligne, on constate que le nombre de naissances célèbres fluctue fortement d'une tranche à l'autre et que le maximum n'est pas à proximité immédiate de Bavic... mais à 40 kilomètres de distance ! (6).

*p. 12 : de même, aucun ufologue sérieux ne croit plus à l'isocélie, à la suite des travaux de Jean-Pierre Petit (9) et... du GEPAN (10), alors que Chauvin ose mettre l'argument de l'isocélie dans la bouche d'un certain "Alain", Chef du service officiel d'investigations sur les OVNI, que les lecteurs ne manqueront évidemment pas d'identifier à Alain Esterle, ancien directeur du GEPAN (soit dit en passant, celui-ci aurait-il apprécié tous les propos scabreux que l'auteur lui fait tenir ?). Chauvin pourrait-il nous donner le nom des "statisticiens" qui ont "trouvé" que les triangles isocèles ne pouvaient pas être dus au hasard ?

*p. 12 (encore, elle est gâtée, celle-là !) : non, M. Chauvin, tous les astrophysiciens ne sont pas *"maintenant d'accord pour admettre que la vie est un phénomène assez banal dans les galaxies"*, et il est faux que *"même les plus timorés parmi les chercheurs évaluent en millions le nombre des planètes sur lesquelles la vie existe, sans aucun doute possible"*. Bien au contraire, divers spécialistes ont récemment remis en question l'hypothèse de l'universalité de la vie (11).

* p. 17 : *"Alain pensait que l'on pouvait glaner des indications intéressantes sous hypnose"* (aussi p. 34 :*"l'hypnose ne permet guère le mensonge"*) : là aussi, M.Chauvin devrait remettre sa montre à l'heure ! Tant en dehors (12) du contexte ufologique que dans celui-ci (13), des doutes de plus en plus graves se sont fait jour sur la fiabilité des récits obtenus sous hypnose : il apparaît que dans cet état, le vrai se mêle inextricablement à l'imagination pure, à l'influence de l'hypnotiseur et au souvenir d'événements étrangers à celui étudié.

*p. 25 : le récit de la visite de l'auteur sur le site de mutilations de bétail est très vivant (malgré les cadavres...) et fourmille de petits détails d'ambiance. On s'y croirait presque...

Le lecteur moyen ne doutera pas qu'il s'agisse d'une scène vécue. Et pourtant, pour celui qui connaît la question, il est évident que Chauvin ne s'est jamais rendu sur place, car le genre de mutilation qu'il décrit comme fréquente (animaux totalement vidés) est tout à fait atypique (14).Mais tout n'est-il pas permis puisque c'est un roman ?

*pp. 33 à 36 : même ceux qui, ne connaissant pas l'anglais, ne pourront pas savourer le jeu de mots auquel Chauvin recourt pour camoufler le nom des témoins - la colline (Hill) se transformant en montagne (Mountain) - reconnaîtront le cas en question grâce aux prénoms de Betty et de Barney et à la trame générale de l'histoire. Or - ignorance de l'auteur ou volonté de romancer - le récit contient plusieurs erreurs qui, comme par hasard, ne sont pas neutres, en ce sens qu'elles concourent à rendre le cas à la fois plus étrange et plus fiable. Qu'on en juge :

1. Les "Mountain" ne se sont jamais intéressés spécialement aux OVNI : faux en ce qui concerne Betty. Elle s'y intéressait déjà avant l'observation (15, pp. 111-112).
2. La voiture qui s'arrête d'elle-même et les portes qui s'ouvrent toutes seules : détails ajoutés (15, pp. 150-151 et 190-191). Ça fait plus fantastique bien sûr, et comme c'est un roman...
3. Il n'y a pas de gens moins soucieux de faire parler d'eux : faux pour Betty, qui s'exhibe dans tous les congrès ufologiques où on daigne l'inviter et qui reçoit complaisamment tout ufologue de passage pour lui tenir des propos plus délirants les uns que les autres (16).
4. Enfin, on trouve en p. 36 l'une des plus belles perles de l'ouvrage : *"Ces étoiles, on vient de les découvrir"*. Jamais un assistant en astronomie n'aurait pu tenir de tels propos ! La constellation du Réticule, petite certes, mais dont on peut voir certaines étoiles à l'oeil nu dans l'hémisphère sud, est bien sûr connue depuis longtemps. En réalité, seules les distances de ces étoiles entre elles étaient mal connues, et les nouvelles valeurs données dans un catalogue d'étoiles paru après l'incident Hill ont amélioré la concordance avec la carte de Betty, ce qui n'est déjà pas si mal (17). Précisons toutefois que d'autres interprétations de cette carte ont été proposées (18).

*p.62 : *"plus de 4000 cas où les traces sont bien identifiées, attribuables sans aucun doute possible à un OVNI, et ont pu être étudiées à loisir"* : affirmation grossièrement exagérée. C'est manifestement au catalogue de traces extrait de l'UFOCAT, aussi appelé catalogue de Ted Phillips, qu'il est fait allusion. Celui-ci contient en fait 2200 cas environ. En outre, le lien entre les traces et l'OVNI ne repose le plus souvent que sur les déclarations du témoin, car l'enquêteur - pour autant que les traces n'aient pas déjà disparu à son arrivée - n'a généralement pas les qualifications requises pour en garantir le caractère inexplicable (il est des cas où des traces ont été associées à la lune prise pour un OVNI). Quant aux études véritablement scientifiques de traces, elles se comptent sur les doigts de la main et encore sont-elles souvent très incomplètes... Pour se rendre compte à quel point l'argument des traces doit être relativisé, il suffit de consulter les tableaux de l'article de Claude Maugé relatifs aux cas de traces de la vague française de 1954 et de Belgique (19) : aucun de ces cas n'a fait l'objet d'une analyse scientifique et bien peu paraissent encore solides aujourd'hui. Pourtant, tous ont fait farine au moulin d'UFOCAT, où on enfourne tout sans aucun tri...

*p.63 : Ubatuba : si Chauvin s'était renseigné, il saurait que l'argument du *"magnésium très pur, tel qu'on ne savait pas en faire à l'époque"* n'est plus défendable. LDLN, ce n'est pas une référence inaccessible, que diable ! (20).

*pp.101-102 : et revoilà le faux dilemme entre vrai OVNI et hallucination. Monnerie a montré que le résultat négatif de la nuit d'observation annoncée par France-Inter pouvait recevoir une explication plausible dans le cadre d'une hypo-

thèse psycho-sociologique (21).

* pp.102-103 : à propos de l'expérience de Clearwater menée par l'US Air Force, Chauvin tombe dans un piège classique (où, je le confesse, je suis autrefois tombé moi-même) : puisque les témoins de cette expérience donnent en moyenne une description assez correcte, le témoignage humain est donc dans l'ensemble fiable et on peut prendre à la lettre les rapports d'observations d'OVNI. L'astuce qu'il s'agit de comprendre, c'est que l'ensemble des témoignages d'OVNI n'est pas comparable à l'ensemble des témoignages humains en général. En effet, comme une très grande majorité au moins des cas d'OVNI ne sont que des perceptions de phénomènes connus déformés en raison de conditions d'observation défavorables ou sous l'influence d'une croyance, c'est de l'ensemble des mauvais témoignages en général qu'il faudrait rapprocher les témoignages ufologiques. Même si ces mauvais témoignages sont très minoritaires (dans le cas de Clearwater, une seule personne sur 80 qui parle d'extraterrestres), j'ai montré qu'il suffisait, chaque jour, d'une personne sur un million transformant en OVNI un phénomène non reconnu pour rendre amplement compte du nombre d'observations (22).

* p.109 : la corrélation entre les OVNI et les mutilations de bétail est loin d'être aussi bien établie que l'affirme Chauvin. Tout ce qu'on a, ce sont des observations d'OVNI dans la même région vers la même époque. Jamais on n'a vu un OVNI ou son équipage supposé en train de procéder aux mutilations (23). La corrélation n'est donc peut-être qu'une construction mentale.

* p.112 : à nouveau, une perle d'un très bel orient : James McDonald n'aurait pas pu démissionner "bruyamment" de la Commission Condon... puisqu'il n'en a jamais fait partie ! Quel ufologue, à part Chauvin, peut bien ignorer cela ? Il s'agit manifestement d'une confusion avec Saunders, qui d'ailleurs a, plus exactement, "été démissionné".

* p.115 : le Dr Felipe et Machado Carrion ne sont en fait qu'une seule et même personne, le Dr Felipe Machado Carrion. Outre que des interprétations plus prosaïques ont été proposées pour le cas Prestes (24), celui-ci nous paraît en tout état de cause irrecevable pour deux raisons :

1. On ne dispose d'aucun document d'époque; l'enquête a été faite... quelque 24 ans après les faits (elle a été réalisée peu avant sa parution dans la revue "Phénomènes Spatiaux" en 1971).
2. Aucun médecin n'a examiné la victime (contrairement à ce qu'écrit Chauvin, qui, une fois de plus, n'a pas été fichu de consulter correctement ses sources), de sorte que le caractère inexplicable du décès n'est pas attesté par une personne compétente.

* p.117 : l'étude d'Aimé Michel sur les OVNI paléolithiques escamote le contexte des gravures "ufoïdes", c'est-à-dire le fait qu'il y a une continuité de forme, et donc sans doute aussi de signification culturelle, entre les dessins soucoupiques et non soucoupiques (25).

* p.119 : le cas d'homme en noir cité provient d'un article de Berthold Schwarz (et non Schwartz), que je suis loin d'être le seul à considérer comme une source peu fiable. Selon un psychiatre français, ouvert, je le précise, à l'existence des OVNI, Schwarz "partage les délires de ses malades". A tout le moins, l'esprit critique de Schwarz ne souffre pas d'hypertrophie...

* p.126 : le document russe cité ne casse pas trois pattes à un canard. Je renvoie à la critique qu'en a fait Michel Monnerie (26).

* p.127 : d'où Chauvin a-t-il tiré les chiffres qu'il cite ? Il n'y a en fait que 20 cas dans l'étude de Sturrock, et non 33. D'ailleurs, 33 divisé par 1175 ne ferait pas 1,7 % ! Et 2 divisé par 1175 fait 0,17 % et non 0,7 % (mais là, c'est peut-être une coquille !). De toute manière, cela n'a aucun sens de faire des statistiques à partir d'un échantillon aussi réduit. D'autant moins que, contrairement à ce qu'avance Chauvin, il ne l'a manifestement pas lu, l'article de Sturrock (27) ne contient aucune "*observation au sol*", tout au plus y

trouve-t-on une (et non deux) observation rapprochée. Etrangeté n'est pas toujours synonyme de proximité ! On ne peut donc tirer de l'étude de Sturrock aucune approximation du nombre d'atterrissages. En tout état de cause, il y a d'autres interprétations possibles de l'absence (d'ailleurs pas totale) de photos rapprochées (28).

* p.135 (encore une page à encadrer !) :

1. Les observations des cosmonautes: là aussi, Chauvin doit être l'un des derniers à ignorer qu'elles ont toutes été expliquées et que Hynek lui-même a admis les interprétations proposées (29).
2. Alors que toute la France ufologique ne parle que de cela depuis des mois, Chauvin trouve le moyen de transformer Trans-en-Provence en Trans-sur-Var !
3. *"Atterrissage suivi presque immédiatement d'expertises sur le terrain"* : tu parles ! Ce n'est que 40 jours après les faits que le GEPAN a daigné s'amener ! A part cela, il paraît qu'il possède un groupe d'intervention "rapide" (sic).
4. *"Les expertises sont formelles"*: plus prudemment et plus scientifiquement que M. le docteur Chauvin, les auteurs des analyses se bornent à émettre des hypothèses...

* p.137 : enfin, pour conclure en beauté (?), Chauvin cite comme argument final les travaux statistiques de Poher. Il écrit notamment que celui-ci *"a commencé par éliminer tous les cas qui pouvaient évidemment s'expliquer par un phénomène déjà connu"* et s'est *"assuré que les observations faites le même jour concernaient bien des phénomènes différents"*. Hélas, comme l'a montré l'étude fouillée de Claude Maugé (30), c'est faux ! Si on fait la somme des cas qui, à divers titres, n'auraient jamais dû figurer dans un travail se voulant sérieux - cas comptés en double ou en triple, cas expliqués (5%) ou justifiant un doute grave (22%), sources peu fiables, récits trop succints (2/3 des cas occupent moins d'une demi-page dans la source originale), cas à faible étrangeté ou faible crédibilité (53%) - le total s'élève à trois quarts des cas du fichier ! Claude Maugé a eu l'extrême bonté d'écrire qu'il n'était pas sûr que ses critiques suffisent à détruire entièrement la validité des statistiques. Je pense quant à moi qu'il n'y a guère de chances qu'une telle proportion de cas présentant de graves insuffisances n'ait eu qu'une influence négligeable sur les résultats. Précisons que les nombreux défauts du travail de Poher étaient connus depuis pas mal de temps dans le milieu ufologique. Mais le principe d'autorité est tellement puissant dans ce milieu (qui se glorifie pourtant de rejeter l'autorité des savants "officiels" !) que nul n'avait osé toucher publiquement à ce "monument classé". Rendons grâce à Claude Maugé d'avoir été le premier à le faire.

Nous en resterons là. Comme on le voit, par le nombre d'erreurs et d'approximations rapporté à la longueur,ce livre est digne de figurer au "Guiness Book of Records"! L'auteur ne semble guère avoir pris la peine de consulter beaucoup de références avant de prendre la plume et ses souvenirs de lecture apparaissent fort confus. Bien souvent, il a entendu péter une vache (mutilée peut-être?) sans trop savoir dans quelle étable. Le fait qu'il nous resserve sans complexe tant de vieilles histoires auxquelles les ufologues sérieux ne croient plus depuis longtemps montre qu'il ignore à peu près tout de l'évolution qu'a connue l'ufologie depuis une dizaine d'années : écroulement de nombreux cas qui avaient longtemps fait figure de classiques, naissance et affermissement de l'hypothèse psycho-sociologique, doutes graves s'emparant d'un nombre croissant d'ufologues qui n'étaient certes pas des sceptiques au départ. D'une manière générale, les références de Chauvin datent terriblement. En fait de revues, il ne cite pratiquement que Lumières dans la Nuit et la Flying Saucer Review, qui sont certes des lectures nécessaires, mais non suffisantes. Elles véhiculent en effet presque exclusivement les idées de l'ufologie la plus classique, certes respectables, mais qui ne donnent qu'un aperçu partiel, sinon partial, de la question. Il faut aussi lire autre chose, Mon-

sieur Chauvin, et notamment les ouvrages de Monnerie (2), qui donnent à réfléchir quelles que soient leurs incontestables lacunes (31), et de Allan Hendry (32), et, parmi les revues, au moins Inforespace, Magonia (33) et bien sûr Ovni-présence.

J'avoue ne pas comprendre la raison d'être d'un livre aussi décevant. Paraphrasant un titre de l'auteur, je dirais qu'il y a là quelque chose que je ne m'explique pas... Monsieur le professeur aurait-il des fins de mois difficiles, qui l'auraient conduit à commettre un ouvrage alimentaire ? En effet, normalement, quand on connaît aussi mal une question, on la boucle à son sujet ! Ce n'est pas à un docteur ès sciences, qui avait par ailleurs si bien défini ce qu'est la méthode scientifique (34), qu'il faudrait devoir l'apprendre ! La médiocrité affligeante de cet ouvrage jette a posteriori un sérieux doute sur les ouvrages de parapsychologie de l'auteur. Comme je suis beaucoup moins versé dans ce domaine qu'en ufologie, des erreurs graves auraient pu me passer inaperçues.

La nullité de l'ouvrage est rendue d'autant plus grave par le nom et la réputation de l'auteur (la taille respective des caractères du nom et du titre sur la couverture montre bien que c'est essentiellement sur cette réputation que l'éditeur compte pour vendre sa camelote). En effet, quand un imbécile, naviguant par exemple dans les eaux troubles de ce que Jean Giraud a appelé "l'Institut Minable des Soucoupistes Attardés", écrit des imbécillités , il remplit son rôle social normal, cela ne convainc que des gens de même niveau et les ufologues sérieux peuvent raisonnablement espérer ne pas être confondus avec un tel jardin zoologique. Mais quand un professeur en Sorbonne écrit ce qu'il faut bien appeler un ramassis de sottises, l'impact social risque d'être bien plus désastreux : des personnes cultivées, mais peu informées de la question, peuvent légitimement croire qu'une telle personnalité ne parle pas à la légère et qu'elles ont affaire à un ouvrage de type scientifique (35). Et le jour où elles s'apercevront des incohérences de l'oeuvre, n'auront-elles pas de bonnes raisons de conclure qu'il n'y a décidément rien de sérieux dans l'ufologie, puisque même les ouvrages publiés par d'authentiques scientifiques sont encore truffés d'erreurs !

C'est pourquoi je n'hésite pas à écrire qu'un tel ouvrage abuse le public, qu'il y a tromperie sur la marchandise ! J'ai d'autant moins de scrupules à utiliser des mots aussi forts que dans une interview à propos de son livre (36), Chauvin persévère dans l'erreur et aggrave son cas en étendant l'intoxication de l'opinion à un public plus large. A quelques perles reprises du bouquin, il en ajoute d'ailleurs une d'un orient particulièrement pur : l'OVNI de Trans-en-Provence aurait provoqué des effets sur la végétation *"que seule peut expliquer une irradiation de plus d'un million de rads"*. C'est tellement contraire à la vérité qu'on en vient à se demander si Chauvin sait lire??? En effet, si on a bien procédé à une comparaison entre les traces de Trans et l'effet d'un rayonnement gamma d'un million de rads, la conclusion est, je cite (37), que *"l'action du rayonnement nucléaire ne présente donc pas d'analogie avec celle de la source énergétique impliquée dans le phénomène observé"* (c'est moi qui souligne).

En conclusion, je ne voudrais pas que l'on se méprenne sur le sens de ma critique. Si je me suis montré si sévère, c'est parce que je pense que, même si nous n'avons toujours pas de certitude véritable sur sa nature, le phénomène OVNI contient en tout état de cause une composante originale méritant une étude approfondie. Or, un tel livre risque de couvrir la recherche ufologique tout entière de ridicule, et ce précisément à une époque où l'ufologie est à nouveau sur la défensive (disparition de divers groupes et revues, lassitude de nombreux chercheurs et enquêteurs, baisse du nombre d'observations). Puisque M.Chauvin louait à juste titre Rhine d'avoir lui-même dénoncé la

fraude commise par un chercheur de son laboratoire (38), il devrait comprendre ma démarche. Nous devons, ufologues et parapsychologues, dénoncer nous-mêmes et inlassablement les erreurs de nos pairs, afin de ne pas laisser à nos adversaires le plaisir de tirer de ces erreurs, par généralisation abusive, un argument contre l'ensemble de notre domaine d'étude.

Finalement, la seule circonstance propre à atténuer le risque que nous fait courir ce "voyage outre-terre" bien mal organisé, c'est que - heureusement pour nous - nos adversaires traditionnels connaissent encore plus mal le dossier OVNI que notre Gaston Lagaffe sorbonnard ! Mais cela pourrait ne pas durer éternellement : si un sceptique avait un jour le courage de se renseigner à fond sur l'envers du décor ufologique, cela ferait très mal!□

Jacques SCORNAUX

**Voyage outre-terre*, Ed. du Rocher, 1983, 50 FF.

REFERENCES :

1. J.Allen Hynek et Jacques Vallée, *Aux limites de la réalité*, Ed.Albin Michel, 1978, pp.191-195.
2. Michel Monnerie, *Et si les OVNI n'existaient pas ?*, Ed. Les humanoïdes associés, 1978; *Le naufrage des extraterrestres*, Nouvelles Editions Rationalistes, 1979.
3. Paolo Toselli, *Examining the IFO cases : the human factor*, Communication présentée au Colloque international UPIAR sur les sciences humaines et le phénomène OVNI, Salzbourg, 26-29 juillet 1982. Paru dans les Actes du Colloque. Ceux-ci peuvent être commandés à : UPIAR, s.r.l., Casella postale 11221, I-20110 MILANO.
4. François Toulet, *L'orthoténie n'est-elle qu'une hypothèse ?*, Phénomènes Spatiaux n° 26, déc. 1970, pp.3-11; *Bavic est-il remarquable ? - Le point de vue contre*, Phénomènes Spatiaux n° 31, mars 1972, pp.11-13.
5. Thierry Pinvidic, *Considérations statistiques sur l'orthoténie*, UFO-Informations (Bulletin de l'AAMT) n° 28, 2ème trim. 1980, pp.1-34.
6. Jacques Scornaux, *L'orthoténie: un grand espoir déçu ?*, Inforespace n° 23, oct.1975, à 27, mai 1976. Voir surtout, à propos de Bavic, le n° 25 et, à propos des phénomènes connexes à Bavic (naissances de grands hommes, cavernes peintes, etc.), le n° 26.
7. Inforespace n° 49, janv.1980, p. 28, 2ème colonne.
8. Jacques Scornaux, *Les gravures rupestres de Colombie britannique*, Inforespace n° 15, 1974, pp.10-13.
9. Jean-Pierre Petit, *L'isocélie : erreur méthodologique et conclusions hâtives*, Inforespace n° 57, août 1981, pp.14-16; *Exit l'isocélie*, LDLN n° 215-216, mai-juin 1982, pp.7-10.
10. Philippe Besse, *Etude de l'isocélie*, Note technique n° 3 du GEPAN, avril 1981, pp.27-58.
11. Voir les références 5 à 7 en page 22 d'Inforespace n° 63, juin 1983. Voir aussi New Scientist, 15 mars 1979, p.864 et 24 mars 1983, p.801, ainsi que La Recherche n° 109, mars 1980, pp.360-362.
12. Voir notammment Science, vol. 208, 27 juin 1980, pp.1443-1444 et vol. 222, 4 nov. 1983, pp.523-524, ainsi que New Scientist n° 1334, 2 déc. 1982, pp.548-549 et n° 1339, 6 janv. 1983, pp.12-16.
13. Alvin H.Lawson, *Enlèvements et traumatisme de la naissance*, Ovni-présence n° 23, sept.1982, pp.4-8, ainsi que les références de cet article; Josiane et Jan d'Aigure, *Les enlèvements*, La Revue des Soucoupes volantes n° 5, 3ème trim. 1978, pp.24-49; Steuart Campbell, *Fantaisies hypnotiques*, Ovni-présence n° 28, déc. 1983, pp.32-36.
14. Communication personnelle de M. Jean Sider.
15. John G. Fuller, *Le voyage interrompu*, Ed. du Rocher, 1982.
16. Berthold Schwarz, *Talks with Betty Hill*, Flying Saucer Review, vol.23, n° 2, août 1977, pp.16-19; n° 3, oct. 1977, pp.11-14 et 31; n° 4, janv.1978, pp.28-31.
Robert Sheaffer, *The UFO Verdict*, Ed. Prometheus Books, 1981, p.43; The Skeptical Inquirer, vol.V, n° 3, printemps 1981, pp.7-8.
Voir aussi Inforespace n° 48, nov.1979, p.6, 1ère colonne.

17. Jacques Scornaux, *Du nouveau sur le cas Hill*, Inforespace n° 17, 1974, pp.37-41.
18. Michel Carrouges, *Les invariants du schéma Hill*, Inforespace n° 29, sept.1976, pp.5-18 et n° 31, janv.1977, pp. 43-44; Michel Bougard, *Une mission urgente: visiter les étoiles du Réticule*, Inforespace n° 29, pp.18-24; Robert Sheaffer, *The UFO Verdict*, Prometheus Books, 1981, pp.39-42.
19. Inforespace n° 63, juin 1983, Tableau 1, p.7 et Tableau 2, p.8.
20. Jacques Scornaux, LDLN n° 158, oct. 1976, pp.5-9; Michel Bourron, LDLN n° 174, avril 1978, pp.3-6.
21. Michel Monnerie, *Le naufrage des extraterrestres*, Nouvelles Editions Rationalistes, 1979,p. 158.
22. Inforespace n° 40, juillet 1978, p.26, 2ème colonne.
23. Voir à ce propos la fin de l'article de Jean Sider dans LDLN n° 211-212, janv.-févr. 1982, pp.20-25. Si favorable que l'auteur soit à cette corrélation, il doit reconnaître qu'elle est indirecte. Le seul témoignage direct d'une responsabilité des OVNI dans les mutilations a été obtenu sous hypnose...
24. René Fouéré, *Une mort mystérieuse dont on reparle : celle de Joao Prestes Filho*, Phénomènes Spatiaux n° 40-41-42, juin-déc. 1974, pp.26-30; Marc Hallet, *Les extraterrestres ont-ils tué Joao Prestes Filho ?*, La Revue des Soucoupes volantes n° 2, sept.-oct. 1977, pp.33-36.
25. Voir la note t de l'étude de Claude Maugé, Inforespace n° 7 hors série, déc. 1983, p.8; André Leroi-Gourhan, *Préhistoire de l'art occidental*, Ed. Mazenod,1965 pp. 99-107.
26. Michel Monnerie, *Quand les Russes s'emmêlent...*, Inforespace n° 57, août 1981, pp.3-13. Depuis la parution de cet article, l'auteur a pu se renseigner sur le fait que les nombreuses observations dans les régions du Don et du Caucase en 1967 étaient bien dues à des expériences spatiales (communication personnelle de M.Monnerie).
27. Peter A. Sturrock, *UFO Reports from AIAA Members*, Astronautics and Aeronautics, vol.12, n° 5, mai 1974, pp.60-64.
28. Jacques Scornaux, *A propos de l'absence de photos rapprochées d'OVNI*, LDLN n° 155, mai 1976,pp. 6-7.
29. Jean-Marie Gantois, *Les astronautes observent-ils des OVNI ?*, UFO-INFO (Bulletin du GESAG) n° 151, mars 1978, pp.15-18; Michel Granger et James Oberg, *La NASA et les chasseurs d'OVNI*, La Recherche n° 102, juillet-août 1979, pp.753-759. Chaque cas a reçu une explication précise et Hynek lui-même a reconnu la validité de ces explications (voir à ce propos James Oberg, Omni, vol.3, n° 5, févr, 1981, pp.32 et 106).
30. Claude Maugé, *Regards critiques sur un fichier au-dessus de tout soupçon....*, Ovni-présence n° 27, sept.1983, pp.30-40.
31. Voir ma critique du 1er livre de Monnerie, sous le titre "Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ?", dans Inforespace n° 39, mai 1978, à 42, nov.1978, et dans LDLN n° 177, août-sept. 1978 et 178, oct.1978, ainsi que mon analyse de son second livre, sous le titre "Du monnerisme et de son bon usage", dans INFO-OVNI n° 7-8, 1981.
32. Allan Hendry, *The UFO Handbook* Ed. Sphere Books, 1980.
33. La lecture de la revue Magonia est indispensable pour avoir un point de vue différent - d'aucuns diraient "mal pensant" - sur l'ufologie britannique. Adresse : John Rimmer, Editor, 64 Alric Avenue, New Malden, Surrey, KT3 4JW, England.
34. Rémy Chauvin, *Du fond du coeur*, Ed. Retz, 1976, chapître II.
35. Voir par exemple les critiques très favorables de Pascal Michel dans Psitt!, bulletin du Groupe d'études et de recherches en parapsychologie (GERP), n° 21, déc. 1983, p.36, et de Lucie Bourgeois dans Atlantis n° 330, janv.-févr. 1984, p.189.
36. *Mes idées sur les extra-terrestres*, une interview du professeur Rémy Chauvin, Paris-Match du 28 oct. 1983.
37. GEPAN, Note technique n° 16, mars 1983, p.64.
38. *La parapsychologie devant la science*, Ed. Berg-Bélibaste,1976, p.75.

viva viva la vie

J'ai aimé !

D'abord car il s'agit d'une excellente production (les cinéphiles apprécieront le scénario, l'enchaînement des scènes, les dialogues, le cadrage de certaines vues, l'éclairage), ensuite, et indépendamment de cela, car son réalisateur, Claude Lelouch, utilise le mythe OVNI/ET. Mais attention : Lelouch n'est pas Spielberg et s'il utilise également ce mythe, c'est au second degré : le gouvernement US s'approprie à des fins politiques les thèmes OVNI/contactés et manipule ainsi la population qui, via les médias, se laissera d'autant plus facilement berner qu'elle se souviendra des xx cas enregistrés depuis "le 24 juin 1947 où Kenneth Arnold vit neuf disques volants..." (dixit le film).

En ce sens, ce long métrage devrait faire réfléchir les ufologues contre les dangers d'une trop grande crédulité vis-à-vis des différents phénomènes paranormaux, dont les OVNI font partie. On est vraiment loin de Spielberg et si les ufologues se réjouissaient de l'impact qu'allait avoir "Rencontre du troisième type" sur le public, de l'acceptation par ce dernier du problème OVNI, et par là-même de la reconnaissance de leur "combat", les nouveaux ufologues devraient eux se réjouir qu'un réalisateur comme Lelouch fasse, même si ce n'est pas là son but final, indirectement oeuvre d'hygiène psycho-sociale.

Mais les ufologues iront-ils voir ce film ? Rien n'est moins sûr car il semble bien que leur préférence aille plutôt vers les superproductions, que vers les films d'auteur.

Comme le dit Trintignant dans "Viva la vie", il y a trois sortes de films: ceux qui racontent des histoires (Spielberg), ceux qui ne racontent pas d'histoires (Fellini) et ceux qui racontent comment on raconte des histoires (Godard). Dans quelle catégorie placer "Viva la vie" ?□

Yves BOSSON
23/4/84

VIVA LA VIE (1984), réalisé par Claude Lelouch. Avec Charlotte Rampling, Michel Piccoli, Jean-Louis Trintignant, Evelyne Bouix, Laurent Malet, Anouk Aimée, Charles Gérard, Charles Aznavour.

clips...

Un bulletin promis à un brillant avenir que celui du CPCGU, autrement dit du Comité Poitou-Charentes des Groupements Ufologiques. La lecture du premier numéro ne m'a pas déçu : des enquêtes et contre-enquêtes d'un fort bon niveau. Une heureuse initiative due au CERPI et au GREMOC et qui mérite d'être soulignée.

Contact : M. Pascal Grousset et Mme Annie Saunier, ENITIAA,
"La Gerandière"
44072 Nantes Cedex □

Le Fund for UFO Research dont je vous ai déjà parlé, devrait avoir son équivalent français. En effet, depuis 1979, cet organisme a collecté quelque 15.000 $ de deniers publics qu'il a redistribués en primant :

* "une étude sur la psychologie des témoins affirmant avoir été enlevés par de prétendus extra-terrestres,
* une étude plus poussée des témoignages concernant les possibles crashes d'OVNI, avec récupération des cadavres par les militaires,
* une analyse par ordinateur de plus de 1000 cas en Grande-Bretagne,
* une étude des cas avec traces physiques en Espagne,
* enfin une partie des fonds a été réinvestie dans le procès opposant le CAUS à la CIA". (Voir AESV n° 12, pp.3-4).

Tout un programme ! □

tant va la cruche à l'eau...

1)Dans son texte (1), Durrant insinue que si je l'avais questionné sur le Sonderbüro avant la publication du Noeud Gordien, il m'aurait avoué la supercherie et épargné le piège dans lequel je suis prétendument tombé moi aussi. OR je l'ai interrogé en 1977 (2 ans avant publication) et il n'en a rien fait! (cf. 1er encart). Scripta manent comme on dit... c'est bien là le drame! Preuve est faite de sa mauvaise foi. Pour le détail, voir (2).

> 13 . III . 1977
>
> Monsieur Thierry PINVIDIC
> 23, rue de Draveil
> 91230 MONTGERON
>
> 2/ "Sonder Büro Nr 13" : Je pense que, dans ce domaine comme dans bien d'autres - et surtout en temps de guerre - le fractionnement pour cause de sécurité a dû jouer à plein. Et vous avez sans doute remarqué que ce passage est un des rares à ne pas être accompagné de sa référence. Motif : j'ai encore bien des recherches à faire à ce sujet, notamment sur cette "piste" précise, et je n'aimerais pas être "grillé" par un aimable confrère. Mais, puisque vous avez posé la question, le cas échéant je vous tiendrai au courant... à titre de réciprocité bien entendu.

2)Je ne vois pas en quoi l'existence de copieurs attesterait la bonne foi de Durrant. Dès 1977, il pouvait en épingler quatre, il n'en a rien fait. Il ne m'a avoué en privé l'invention du SB 13 qu'après la publication du résultat de mon enquête (3). C'est moi qui ait rendu publique sa version des faits (4). Il ne l'a dit lui-même que très récemment, pressé de s'expliquer par T.Rocher (5). Il est clair qu'il n'avait pas initialement l'intention de dévoiler la chose.

3)Durrant déplore qu'il m'ait fallu treize longue années (sic) pour dénoncer cette histoire. C'est malin! En 1970, j'étais encore en culottes courtes. Faute d'arguments Durrant sort ses griffes, comme Peugeot. Encore un gage de bonne foi sans doute...

4)Il s'étonne aussi que mon ton ait changé depuis mon article d'Ufologie-Contact (4). Mais à l'époque, je m'en tenais à sa version des faits, n'ayant pas retrouvé dans mes archives son courrier de 1977 prouvant le contraire.

5)Durrant m'accuse d'avoir ajouté au récit l'histoire des 300 pilotes qui serait, soi-disant, de mon cru. A défaut de pouvoir me contredire, il aimerait me voir partager sa forfaiture. Mauvaise pioche! Les 300 pilotes sont de Robert Frédérick in "A la recherche des E.T.", Bordas Poche 1973, p.24 (cf. 2ème encart).

> brandie par Hitler. On sait à Berlin qu'il n'en est rien et l'on a créé le *Sonder Büro Nº 13*, nom de code *Uranus*. L'Oberkommando de la Luftwaffe y affecte trois cents pilotes confirmés, ingénieurs en aéronautique, savants, spécialistes de tous ordres en physique des fluides, en chimie métallique, etc. Ce bureau rassemble toutes les observations enregistrées, reçoit communication des nouveaux rapports intrigants, étudie, commence à synthétiser.

6)De rage, Durrant me range dans la liste des copieurs alors qu'il m'avait félicité à l'époque de n'être pas tombé dans le panneau... On appréciera encore ici sa bonne foi. Une lecture objective de mon ouvrage ne laisse à l'évidence aucun doute sur mon opinion (3). J'ai la conscience tranquille moi....

suite p. 14

communiqué

Projet d'un catalogue des observations d'OVNI réalisées dans un contexte non-occidentalisé.

L'existence d'un stéréotype OVNI dans les pays occidentaux est assez probable (1). Cet état de fait rend aléatoire l'interprétation des observations survenues dans ces pays lorsqu'elles ne présentent pas au minimum certaines données objectives (effets physiques directement corrélables aux observations, traces analysées dans un délai reconnu comme raisonnable, etc). Or ces cas ne sont pas légions et a fortiori ceux pour lesquels l'intervention décisive des experts a pu avoir lieu dans des conditions raisonnablement contrôlées (2). Bertrand Méheust avait défendu, voici quelques temps, l'intérêt que présenterait une étude des observations d'OVNI survenues en l'absence de toute contamination occidentale possible (3). Il est, cependant un paradoxe, comme Méheust lui-même le montre (4), dont nous ne pourrons jamais nous affranchir : pour qu'un incident "paranormal" donné se voit attribuer l'étiquette OVNI, il faut automatiquement qu'un occidental, dépositaire du sens de cette expérience, en soit informé. Il en constituera donc l'immanquable vecteur. Il n'en demeure pas moins intéressant de tenter de répertorier tous les cas "non-occidentalisés". J'ai ébauché un tel répertoire lors d'un récent travail consacré au contexte algérien (5). Je n'ai pu retenir que les 29 cas ci-dessous. Il ne s'agit pas, cependant, d'un travail exhaustif car je n'ai pas, on s'en doute, pu examiner toutes la littérature existante. Il me semble important par contre d'établir la liste la plus complète possible de ces cas. C'est pourquoi j'engage tous les ufologues à me faire parvenir les références des cas ne figurant pas dans ma liste. Je précise toutefois que les cas émanant de pays non-occidentalisés mais dont les témoins sont occidentaux ou occidentalisés sont à exclure. Exemple : on retiendra l'observation des aborigènes Unmatjera en Australie, mais pas celle des passagers d'un boeing 727 sud-africain au-dessus du Kenya. On retiendra celle de bergers du Yémen mais pas celle de Tananarive en 1955. Merci d'avance pour votre collaboration.□
Ecrire au journal qui transmettra.

Thierry PINVIDIC

REFERENCES :
1) Cf. Note Technique GEPAN n° 15 "S'il te plait, dessines-moi un OVNI", Beysse et Jimenez, CT/GEPAN n° 00009, 10 février 1983
2) Je n'aurais naturellement tendance à retenir que des observations présentant au minimum un niveau de garantie équivalent à celui de l'observation de Trans-en-Provence, le 8 janvier 1981.
3) "Le projet Nabokok", Bertrand Méheust, Inforespace n° 55, février 1981, pp.35-41.
4) Le phénomène OVNI au risque de l'ethno-folklore, B.Méheust, Gallimard 1984 (à paraître).
5) "Connaissance des motifs de l'imagerie soucoupique dans les populations rurales de l'Est Algérien - contribution à l'étude de la dispersion du stéréotype."

LISTE QUASI-EXHAUSTIVE DES OBSERVATIONS RAPPORTEES PAR DES TEMOINS NON-OCCIDENTALISES

*1923 : PALOWAN, CUYO Island, Philippines, T.Philips, Physical traces associated with UFO sightings, CUFOS 1975, p.4.
*1947 : BIAFRA, Phénomènes Spatiaux (PS), n° 34, déc. 72, p.22
*février 1954 : TODD RIVER DOWNS, Keith Basterfield, C.E. of an Australian Kind, Reed Books, Sydney 1981, p.78 (aborigène)

ETUDES

*juin 1954 : KIRIMUKUYU, KENYA, PS no 34, déc. 72, p.22
*13 août 1957 : NIAQORNARSSUK, GROENLAND, Vallée, Les phénomènes insolites de l'espace, La Table Ronde 1966, pp.57-59 (deux cas d'observations par des esquimaux)
*8 octobre 1957 : NAWAKA, Iles FIDJI, G.Lore, Strange effects from UFOs, NICAP, p.30
*25 décembre 1963 : Le projet NABOKOK, B.Méheust, Inforespace n° 55, p.40 (deux observations dont un atterrissage près de Libreville, Gabon)
*13 octobre 1967 : LAITKRON, INDE, T.Philips, op.cit. p.52
*2 novembre 1967 : RIRIE, IDAHO, G.Lore, op.cit. pp.23-26 (indiens Navajos)
*1969 : JAVA, J.Bastide, La Mémoire des OVNI, Mercure de France, 1978, p.167
*2 septembre 1973 : BANGKOK, THAÏLANDE, Inforespace, n° 53, nov. 81, pp.37-38

De ces treize cas, celui de Bangkok et celui de Ririe, Idaho (USA), me semblent les plus suspects d'influence "occidentale". Ajoutons à cette liste, sous toute réserve (si je puis dire), les nombreuses observations réalisées par les Indiens Yakimas de 1957 à 1981 :
*YAKIMA Indian reservation sightings, Greg Long, Mufon UFO Journal, n° 166, dec. 81, pp.3-7
*UFO imagery on Yakima Indian reservation, ibid, n° 168, feb.82, pp. 8-12.
*Memories of a lookout : Ufos on the Yakima Indian reservation, Ibid, 170, Apr. 82, pp.7-10
*UFOs on the Yakima Indian reservation, CUFOS Bulletin, spring 81.

Quelques cas sont cités dans diverses compilations sans le moindre détail sur le témoin. Je les livre ici à titre purement indicatif :

*7 ou 14 octobre 1954 : Jungle birmano-thaïlandaise, catalogue Quincy
*14 octobre 1954 : THAÏLANDE, Ibid.
*5 mars 1960 : Ouagadougou, HAUTE-VOLTA, Ibid.
*15 juin 1967 : DA NANG, Vietnam, catalogue mondial pour l'année 1967, 3ème partie, Les Extra-terrestres n° 11, mars-avril 1971, pp.13-14
*27 octobre 1967 : DYMPEP, Inde, Ibid.
*18 novembre 1967 : PRAÏ, Iles du Cap-Vert, Ibid.
*9 janvier 1968 : CABERONES, Botswana, P.Huyghes, A report of over 1000 worldwide 1968 UFO sightings, UFOARB, special issue
*1-2 mars 1968 : KAMPONG KERAMAT, Malaisie, Ibid.
*30 mai 1968 : BANGKOK, Thaïland, Ibid.
*juin 1968 : DONG HA, Vietnam, Ibid.
*9 septembre 1968 : DONG HA, Vietnam, Ibid.
*6 novembre 1968 : INHUMBANE, Mozambique, Ibid.

J'ai volontairement éliminé les cas sud-américains, où la présence américaine est affirmée depuis longtemps, cas réputés "suspects" à bien des égards dans les milieux ufologiques même.

TANT VA LA CRUCHE... (suite de la p.12)

Conclusion : de deux maux, il faut choisir le moindre, affirme Durrant. C'est précisément la raison pour laquelle je ne pouvais laisser passer cela. Il ne s'agit pas de "vaine polémique" mais de vérité. Quant à "l'amalgame", la preuve est faite de son bien-fondé, contre lequel entourloupettes rhétoriques et procès d'intention sont impuissants. Le lecteur appréciera qui de Durrant ou de moi désinforme ou rétablit la vérité...☐

Thierry PINVIDIC
29 décembre 1983.

1) Henry Durrant répond, Ovniprésence n° 28, p.27
2) Il y a des paires de baffes qui se perdent, Ovni et compagnie n° 31, juillet-août-septembre 1983.
3) Les armes secrètes allemandes, Le Noeud Gordien, pp.221-229.
4) Cf. ma réponse à La lettre ouverte à la bande des quatre, d'André Brouwez, Ufologie-Contact n° 8, nouvelle série.
5) Sonderbüro : c'était trop gros, T. Rocher, Ovni et Compagnie, n° 29.

la nouvelle ligne o.p.

Le 8 février 1984, une dépêche de l'AFP annonçant la création d'SOS-OVNI tombe sur tous les télescripteurs. Certains, amusés, voire étonnés, pensèrent sans doute à un poisson d'avril. La date ne s'y prétant pas, il fallut toutefois bien se rendre à l'évidence...c'était sérieux!

Il nous paraît nécessaire de nous attarder quelque peu sur ce service dont les principes de base, quoiqu'exposés dans la grande presse, ne furent jamais détaillés.

Le principe lui-même est connu : un numéro de téléphone permettant, de jour comme de nuit, d'entrer en contact avec un membre de l'AESV. Jusque-là simple et à la portée de n'importe qui. Mais lorsque ce membre estime nécessaire de mettre en route un processus d'identification du phénomène (il est bien évident qu'un phénomène immobile pouvant être une planète ou la lune ne bénéficiera pas du même processus d'enquête), alors les choses iront très vite et le Centre de Contrôle en Route (CCR) de la Navigation Aérienne couvrant le secteur comprenant le phénomène sera alerté. Un point radar pourra alors être effectué (radar primaire ou secondaire) et si un phénomène est (ou a été) effectivement repéré et qu'il résiste à toute tentative d'explication, des films radars pourront être développés pour étude ultérieure. Une fois cette étape franchie, l'AESV procédera au dépouillement des informations venant des témoins ainsi que celles venant des contrôleurs aériens, lesquels, de par leur qualité d'observateurs professionnels confèrent à ces informations de nombreux paramètres exploitables (vitesse, azimut, cap, altitude, etc).

Cela fait, et après étude des documents (chaque cas étant un cas d'espèce), contact sera pris avec des chercheurs ou groupes privés (plusieurs d'entre eux nous ayant proposé leur collaboration), ainsi qu'avec des consultants scientifiques (météorologues, physiciens, organismes astronomiques,etc) avec les-

«SOS OVNI»

PARIS (ATS AFP). – Un numéro de téléphone est ... des Français témoins d'un «phénomène insolite» pouv... volant non identifié (OVNI), a annoncé l'association

Les ovnis sur le fil

La grande famille des S.O.S. téléphoniques s'agrandit. Il ne s'agit plus cette fois d'appeler d'urgence un médecin ou un plombier, mais de signaler l'apparition d'un ovni.

témoignage soit reconnu important. Si le phénomène résiste à une explication après ce

Allo OVNI...

• Un numéro de téléphone vient d'être mis à la disposition des témoins d'un « phénomène insolite » pouvant être un objet volant non identifié (OVNI) annonce l'Association d'étude sur les soucoupes volantes (AESV). Ce numéro ...al (16 (91) ...é SOS OVNI ...position des ...s « 24 heures ...s sur 7 ». Ces ... de préciser ... et les ... CNES ...national d'études spatiales.

Les OVNI au téléphone

Sonderstrippe für UFO-Beobachter

Paris. (dpa). Der private fran... sche Verband für Studien übe... gende Untertassen hat jetzt ei... der-Telefon für Meldungen ... erklärbare Himmelsersch... eingerichtet. Wie der Verb... ris mitteilte, können unte... UFO" benannten Num... die Uhr Beobachtunge... te weitergegeben wer... cherweise unidentif... jekte (UFO's) betre...

Über eine Verb... sischen Luftüb... dann auf Anfor...

„UFO-Telefon"

Paris, 8. Februar (dpa) Der private französische Verband für Studien über fliegende Untertassen hat jetzt ein Sondertelefon für Meldungen über unerklärbare Himmelserscheinungen eingerichtet. Rund um die Uhr stehen Fachleute bereit, Berichte über möglicherweise nicht identifizierte Flugobjekte (Ufos) entgegenzunehmen und auszuwerten. Dabei hilft auch die französische Luftüberwachung, die bei Anforderung durch den Verband den entsprechenden Luftraum durch Radaranlagen überprüft.

Sondertelefon

PARIS: Der private f... band für Studien über ... tassen hat jetzt ein ... für Meldungen über unerk... Himmelserscheinungen eingerichtet. Hier konnen rund um die Uhr Beobachtungen an Fachleute weitergegeben werden, die möglicherweise unidentifizierte Flugobjekte betreffen.

REPERES

quels l'AESV collabore.

SOS-OVNI en quelques chiffres, c'est : près de 2000 appels depuis février 1984. 80% des personnes raccrochent sans même daigner s'être exprimées et appellent vraisemblablement pour savoir s'il ne s'agit pas d'un canular. Des plaisanteries (généralement de mauvais goût !) constituent 10% des appels, 2% des appels émanent de professionnels de l'information (délégations de Radio France, Radio Service Tour Effel, CVS Versailles, correspondants étrangers à Paris, France-Soir, Le Meilleur, Paris-Magazine, Canal 3 (TV espagnole) entre autres), 3 à 4% de demandes diverses d'information, 1 à 2% de données exploitables (des cas rapidement résolus pour la plupart) et autant d'inexploitables (indicatif téléphonique non-précisé, faux n° de téléphone, date incertaine).

La dépêche AFP reprise par les agences de presse suisse, belge, allemande et espagnole nous valut des appels de ces deux derniers pays. Il est intéressant de noter que le n° d'SOS-OVNI n'a pas franchi les frontières de l'Hexagone (exception faite de RTL en langue allemande et de Canal 3). Ainsi, les quotidiens étrangers, telle la Feuille d'Avis de Neuchâtel, semblent s'être davantage intéressés à l'aspect sociologique de la chose plutôt qu'à l'aspect strictement ufologique. Quant au Soir de Bruxelles, il prit soin de ne publier que le n° d'appel de la SOBEPS!

Signalons notamment pour les férus en incidences et coïncidences sociologiques qu'SOS-OVNI fut créé peu après le lancement de Challenger (qui venait de perdre son satellite Westar 6); que les références utilisées le plus souvent par les plaisantins furent de nature cinématographiques (tel E.T. ou le Glaude de la "Soupe aux Choux") démontrant s'il le fallait que le cinéma tient une place prépondérante dans notre acquis culturel inconscient; que certains cas mettant en cause, sans aucun doute possible la lune (cendrée), furent rapidement élucidés; enfin qu'aucun cas ne fut suffisamment important pour nécessiter l'alerte des aiguilleurs du ciel (*).

Signalons pour terminer qu'SOS-OVNI risque de révéler tout son intérêt lors de la prochaine rentrée dans l'atmosphère d'un satellite important.☐

Perry PETRAKIS

mai 1984

(*)Le seul cas ayant nécessité leur collaboration fut l'OVNI du 6 juin et ce, avant même la création d'SOS-OVNI.

un réseau organisé

Il existe en France cinq Centres régionaux de la Navigation Aérienne (CCR) : Aix-en-Provence, Bordeaux,Athis-Mons, Brest et le plus récent, Reims. Ceux-ci, dépendant de l'aviation civile, sont placés de fait sous la tutelle du Ministère des Transports. Ils couvrent la totalité du territoire français et assurent l'écoulement du trafic aérien, tant intérieur qu'international, dans sa quasi-totalité. Quant aux tours de contrôle, elles assurent l'approche et l'atterrissage (aux aéroports de Bordeaux-Mérignac, Nice-Côte d'Azur, Marseille-Marignane, Orly, Roissy Charles-de-Gaulle, etc).
L'Association Professionelle de la Circulation Aérienne (APCA),est membre fondatrice de l'IFATCA (Fédération Internationale des Associations de Contrôleurs Aériens). Elle regroupe une grande partie des contrôleurs français et a notamment pour but la promotion du métier de contrôleur, ainsi que la revendication légitime d'une sécurité renforcée par une technologie nouvelle et du matériel performant.
La collaboration APCA/AESV date de peu (2 ans) mais s'affermie régulièrement avec l'échange entre "O.P." et "Control", la revue de l'APCA (1), d'articles abordant le phénomène OVNI.
Malgré cela, il apparaît que peu de phénomènes insolites sont observés par les pilotes et a fortiori filmés par les radars.☐ P.P.
(1)CONTROL, BP 135, 13605 Aix-en-Provence. APCA, BP 21, 13770 Venelles.

spécial droit de réponse

De Pierre SZELECHOWSKI. Paris, le 14-10-83: "J'ai lu avec une avidité peu commune Ovni-présence, le 27ème du nom. Dans le genre pavé, c'est plutôt réussi! Le dessin de couverture de T.Rocher est bien réussi, ce type a vraiment un coup de plume épatant. (La 4ème de couverture est pas mal non plus). Et bien sûr on n'est pas déçu quand on tourne les pages (du moins moi, car je suppose que quelques autres risquent de faire des bonds dans leur fauteuil). Inutile de dire ce que je pense de l'article de T. Pinvidic, du travail hyper-méticuleux de C. Maugé, de la petite récréation que nous offre ensuite D. Caudron. Une mention spéciale pour le conte d'Andersen; j'espère au moins que vous avez pensé à lui faire signer un contrat : il ira loin ce type, je vous le dis!" □

De Marc HALLET, Liège, le 25-10-83 : "O.P. 27 : vraiment un très bon (et très gros!) numéro. J'ai beaucoup apprécié "De natura rerum...", mais j'estime cela trop long par rapport au contenu. Cela, bien entendu, ne diminue pas l'intérêt intrinsèque de l'ensemble qui, par certains côtés, m'a fait beaucoup plaisir. (Et bien qu'en soignant mon langage, sans être vulgaire ni insultant, je crois que j'aurais encore été plus méchant que T.Pinvidic si j'avais écrit quelque chose sur ce sujet.) Donc trop long et peu discipliné. Très bonne p.29. Courts textes incisifs, comme je les aime. "Regards critiques..." cela deviendra, je crois, un texte de référence que l'on ne se lassera pas de citer. Onze pages touffues. Parfait. Clair, précis, que demander de plus. "La nouvelle vague...", "Vue sur la Manche", "Le fond et la forme" et "Ufological" : voilà de très bons textes, clairs, précis, qui sont à chaque fois d'intéressantes mises au point. Ma préférence va toujours à ce qui est clair, concis et... novateur." □

De Gilbert BOURQUIN, St-Benoist s/M, le 25-10-83 : "Compliments! Ovni-présence 27 vient, me semble-t-il, de faire un bond en avant. Sa présentation dénote la part de professionnalisme gagnée par ses responsables au fil des mois et des années. Mais attention!(permettez-moi de vous faire ces recommandations): évitez les abstractions, l'hermétisme, les sigles (moins usités qu'OVNI) sans écrire une première fois en toutes lettres le mot ou le groupe de mots qu'ils représentent; expliquez les termes techniques et scientifiques; appliquez-vous à rester autant que faire se peut au niveau du lecteur nouvellement acquis à l'ufologie. Bravo! Et continuez dans cette bonne voie." □

De l'ADRUP, Gevrey-Chambertin, le 10-11-83 : "LES PROPOS D'UN POVRE D'LA CAMPAGNE QUI S'DISAIT OUFOLOGUE... Acceptez qu'un très modeste paysan critique votre revue : Ah! Le dernier n° d'Ovni-présence! Un monument de discutaillerie... Pour moi, ça me rappelle le dernier congrès politique du... On y parle de (belles) théories, on y donne de (bons) conseils."-Vous ne faites que des conneries...

-Oui! M'sieur!

-A votre place, on ferait mieux...

-Bien sûr! M'sieur!" Et la gent plèbe d'applaudir et de dire : "Vraiment, c'est pas des c..., c'est les meilleurs!".

Vive nos sauveurs! Oh! Très puissants seigneurs, quand vous foulez aux pieds les ignaces, la

FFU et tous ces ufologues, quel délire dans la salle. Y'a même mon cochon, nom de Dieu, qu'applaudit!

Mais, au fait, y a-t-il des ufologues sérieux ? Et qu'est-ce que c'est, cette petite bête ? Je vois dans les noms Piccin, Pinvidic, Petrakis, Maugé... Dans le fond, y'a peut-être qu'eux... Ce doit être encore des parisiens,ça se sent! D'ailleurs, on les voit partout, ils envahissent notre campagne, ils y sèment la pagaille et même des OVNI. Où sont nos vieilles et belles régions d'antan où les rois de France et de Paris n'étaient qu'un fantôme...

L'aut'jour, y'a un oufologue qui est passé en voiture, j'l'ai r'connu, pardi, il avait plein d'autocollants, vous savez, ceux avec la p'tite soucoupe! Il a j'té un bouquin dans mon tas de fumier, villageois, va!! C'était OVNI-PRESENCE. Et ben, j'l'ai lu...

L'Pinvidic, y dit pas qu'des conneries, pour ne citer que lui. C'est vrai qu'il faut faire la lessive et balancer tous ceux qui ont mis l'UFO dans un tas de... Y'en a eu des erreurs depuis 30 ans. Pas la peine de r'venir là-d'ssus. Ya qu'à voir sa liste. Bien sûr, on pourrait polémiquer.

Dans le théâtre de la FFU, y'a p't'être de bons acteurs et de bonnes pièces. En ce moment, on s'rait plutôt dans une comédie tragico comique. A qui profite l'crime ? Voyez les ignaces, les charlatans, les vendeurs de rêves, les illuminés qui sectarisent et qui s'bidonnent, car le champ est libre pour leurs élucubrations. Arrêtons l'massacre!

Comme l'Thierry, j'pourrais en écrire de quoi dépeupler la forêt d'chez nous...

L'UFO vivra, si y'a par département, une association et pas des faignants... des drus! Peu importe le nombre, vaut mieux un bon qu'dix bétias! Après, r'groupons-les en comités régionaux. Aux fourches! Pardon... aux stylos et travaillons! Constituons une bibliothèque et des archives complètes, épluchons les cas et éliminons les mauvais - parabole du bon grain et de l'ivraie- . Si y'a pus de cas, y'aura pus b'soin d'se battre, les théoriciens r'tourneront à leur culture. D'ailleurs, en c' moment, on n'entend guère qu'eux!

Et les travailleurs, nom de diou, laissons-les parler, c'est un scandale (ça m'rappelle quéqun). Car y'en a même qui la travaille, c'ufologie! L'travail du cerveau, c'est bien, mais l'travail manuel, c'est pas mal non plus... Cherchez et vous trouverez. Y'en a des p' tits gars sérieux ou qui essaient de l'être!! Allez les p'tits, et si on n'gagne pas, on aura toujours la cuillère en bois pour la soupe aux choux!

Fini les discours et au boulot!! □

"Le Cardinal (2) et sa jacquerie(1)"
(1)Evocation subtile de la révolte des paysans, dit les Jacques...
(2)Pseudonyme encore plus subtil ..."

De Jean BERNARD, Clermont-Ferrand, le 17-11-83 : "Jusqu'à ce jour, j'avais cru votre revue

---

De Jean Bernard, 2ème courrier du 17-11-83 qui invalide le précédent : "Jusqu'à ce jour, j'avais cru votre revue éclectique en ce qui concerne les articles qu'elle publie. C'est pourquoi j'ai été extrêmement surpris à la lecture du n° 27 récemment paru.

Vous n'avez pas craint de consacrer une vingtaine de pages à un texte qui n'épargne aucun chercheur, professionnel ou amateur, aucun groupement ufologique, aucune revue.

Son auteur, pontifiant et dogmatique, préconise un ufologue-type et des axes de recherche bien définis en dehors desquels il ne faut pas s'écarter sous peine d'hérésie.

"Mais qui peut prétendre connaître assez bien les OVNI pour pouvoir affirmer exactement ce que l'on doit retrancher de leur étude?" écrivait récemment un de ses collègues.

Ce nouveau législateur de l'ufologie n'a pas digéré la Croix de Lorraine que j'ai mise en évidence à partir de signes géodésiques tracés avec des points d'atterrissages d'OVNI de la grande vague française de l'automne 1954.

---

le texte de mon droit de réponse(*).

(*)Suit un texte de 4 pages dactylographiées qui tente de justifier

Mais qu'a-t-il à nous offrir en dehors de ses intarissables critiques ?

Si le noeud gordien doit être tranché, une chose est certaine : depuis trente ans, seule la théorie de l'Orthoténie d'Aimé Michel s'est révélée féconde. (...)" □

---

symptômes : L'HOMO UFOLOGICUS PARANOIACUS." □

De Francis GAUDIN, Peseux, le 5-12-83 :"Veuillez bien prendre note que si une nouvelle insanité telle que celle de la p.9 (O.P. 27) devait malheureusement paraître, je me verrais obligé de résilier immédiatement mon abonnement.

Un tel manque de respect est infiniment regrettable et inadmissible dans une revue qui se veut quelque peu sérieuse et peut-être crédible." □

De Philippe SCHNEYDER, Ministère de l'Agriculture, le 12-12-83 : "Philippe Schneyder a bien reçu votre revue et a pu ainsi prendre connaissance des "vitupérations" de M. Pinvidic contre ses confrères en "ufologie". Tous ces "règlements" de comptes ne volent guère haut! Il ose espérer que vous avez quelque fois des prosateurs moins polémiques... Réitère sa solidarité avec Jean Bernard, Jacques Maniez, Jean-Charles Fumoux, Alexandre Laugier et autres bons camarades, en espérant que vous aurez l'extrême gentillesse d'accueillir Jean Bernard dans vos colonnes, au titre du "droit de réponse". En ce qui le concerne, n'en sollicite aucun." □

De Marc HALLET, Liège, le 18-12-83 :"Les récents remous qui ont agité le petit monde clos de l'ufologie française après la parution d'un article de T. Pinvidic montrent que d'aucuns sont disposés à défendre la FFU comme un chien défendrait un os.

Ils nous disent que sans leur fédération rien n'est possible, ni la coordination des recherches, ni la centralisation des documents. Et ils proposent cette notion de "représentation" des chercheurs indépendants ou isolés.

Il ne faut pas s'y tromper; comme d'autres fédérations de toutes sortes, la FFU n'est que l'émanation d'une poignée d'individus qui rêvent de masquer leur incompétence, leur inutilité, voire leur médiocrité derrière le paravent commode d'une organisation crédible qu'ils souhaitent contrôler au gré de leurs fantaisies. "La vanité d'être chef de secte, a écrit Voltaire, est la seconde de toutes les vanités de ce monde; car celle des conquérants est , dit-on, la première."

Si certains ufologues ont choisi d'être indépendants, c'est précisément pour sauvegarder leur liberté d'action et d'expression et non pour se retrouver inféodés aux décisions de gens qui prétendraient les représenter au sein d'une fédération.

Les têtes pensantes (?) de la FFU qui font mine de ne pas comprendre cela feraient bien de méditer l'histoire de l'évolution de certaines fédérations culturelles et/ou sportives... J'en connais une qui, sous prétexte d'oeuvrer à la libération de l'homme, en aliéna une grande quantité. Je veux parler de la Fédération Française de Naturisme dont l'histoire mérite d'être contée à titre exemplatif.

A la fin des années 20 et au début des années 30, en France, grâce au travail monumental de M. de Mongeot, l'idéal naturiste se répandit largement dans différentes couches de la population. M. de Mongeot savait qu'il oeuvrait pour une élite, seule capable de s'intéresser à l'humanisme intégral, à la philosophie et au mieux-être général. C'est cela que M. Lecocq lui reprocha quand il décida de s'en séparer pour fonder un mouvement parallèle plus "populaire". Mettant de plus en plus l'accent sur le "mieux-être", Albert Lecocq convainquit de plus en plus de monde et son mouvement connut une expansion très rapide. Une fédéra-

---

les théories de l'auteur et dont nous avons refusé la publication - ndlr.-

tion nationale de naturisme fut alors créée, dont le rôle était, disait-on, de "représenter" tous les naturistes, de coordonner les projets et les activités, d'agir au niveau des pouvoirs publics, de faire respecter par tous le mouvement,etc...

Cette fédération décréta peu à peu une foule de règles à caractère de plus en plus répressif. Elle finit par ne plus reconnaître qu'une seule publication et dénonça les "sauvages", à savoir ceux qui n'avaient pas leur carte de membre-fédéré! Cette fédération existe toujours, bien qu'elle compte fort peu de membres par rapport au nombre de naturistes authentiques. Elle a créé un système sectaire hors duquel il n'y a point de salut. Elle veut tout contrôler, mais n'a pourtant aucun pouvoir réel puisque la masse des naturistes ne sont pas fédérés et que c'est la masse seule qui peut influencer les décisions politiques.

Lecomte du Noüy a jadis fait observer que dans un groupe les volontés individuelles s'effacent peu à peu dans le rayonnement de celle du chef qui s'y substitue. La psychologie des foules et des masses a mis en évidence ce phénomène que nul ne peut oublier. Or, chose extraordinaire, ce sont précisément des "socio-ufologues" qui prétendent aujourd'hui nous faire admettre le contraire, à savoir que seule une fédération saurait garantir la liberté d'expression individuelle! De quoi mettre en doute, du même coup l'ensemble de leurs recherches "socio-ufologiques".□

De Rémy CHAUVIN, Sorbonne, le 30-12-83 : "Vous n'avez pas aimé mon roman le Voyage Outre Terre... Que voulez-vous, tous les goûts sont dans la nature. Mais je voudrais savoir ce que c'est que l'école nutsandbolticienne ?????

Mais il y a plus grave. Je lis une interview de Marc Hallet que je ne puis admettre, car il attaque mes amis. Il doit être très jeune et à l'âge où on s'imagine qu'on vient le premier dans un monde qui vous attendait pour se comprendre. On a tous été plus ou moins comme ça, mais tout de même... Tant de naïve prétention dans ce que Hallet appelle non sans pompe ses "recherches"... Sait-il ce que c'est que la recherche ? Je suis dedans jusqu'au cou depuis 45 ans et j'y ai surtout appris qu'on sait peu de choses et qu'il faut être modeste. Mais laissons ça, la jeunesse est un défaut dont Hallet guérira trop vite sans doute.

Mais pourquoi injurier les gens et en particulier Michel et Vallée que je connais fort bien ? Michel est un des hommes les plus cultivés, les plus intelligents et les plus désintéressés que je connaisse. Le soupçonner d'agir par intérêt commercial est une grossièreté révoltante. Il est par ailleurs licencié de philosophie, ce qui montre qu'il dispose d'un certain bagage universitaire. Michel n'affirme pas (par exemple) l'existence d'un satellite fantôme autour de la terre (et non de Vénus), il signale une publication que j'ai eue en mains qui est assez curieuse et amène en effet à se poser des questions. Marc Hallet ne croit-il pas qu'il faut se poser des questions, beaucoup de questions, même quand on ne peut pas les résoudre ? Quant aux ouvrages (p.10) dont Hallet étale la liste avec une naïve satisfaction, ils sentent un peu le rance et reflètent les idées d'une très vieille école pansexualiste qui voyait partout des représentations du sexe. Il y a beaucoup, beaucoup d'autres théories, voyons! N'affirmez pas comme ça, mon cher Hallet, sans quoi vous allez faire croire que votre âge mental est encore plus tendre que votre âge physique.

Vous allez sauter en me lisant sans doute ? Mais vous traitez les gens de faussaires et de menteurs. Moi je me contente de me moquer quelque peu de votre suffisance.."□

De Jacques SCORNAUX, Paris, le 16-1-84 : "J'ai eu l'attention attirée par la mention de mon livre en note rédactionnelle de la réponse d'Henry Durrant (O.P. 28). Oui, c'est vrai, Christiane Piens et moi nous sommes également laissés avoir par Durrant. Nous avions rencontré Durrant à plusieurs reprises à l'époque et avions longuement

correspondu avec lui (mais sans jamais évoquer le Sonderbüro):l'homme nous avait paru honnête et sympathique, bien qu'incontestablement assez naïf. Mais ce qui nous distingue des auteurs cités par Durrant, c'est que nous, nous avons donné la référence précise en bas de page ! C'est pourquoi je pense que c'est à dessein que Durrant ne nous mentionne pas dans ce qu'il appelle une liste de "pillards" et que c'est à tort qu'OP a voulu nous ajouter à la liste. Certains de ces "pillards" (je ne possède pas toutes ces références) citent bien le Livre Noir en bibliographie générale, mais non comme référence précise du Sonderbüro 13 (c'est ce que font Frédérick et Pinvidic)." □

D'Anne VEVE, Richelieu, le 6-2-84 : "Puisqu' Yves Bosson me fait l'honneur de me citer en note, et que Marc Hallet met en cause Aimé Michel que je connais et estime personnellement, je vous demande de publier ce qui suit au titre du droit de réponse.*(Suit un texte de six pages dont nous refusons la publication mais d'où est cependant extrait le passage suivant, ndlr).*

J'aimerais d'abord souligner le fait que mon article cité par Bosson (Phénomène OVNI et logique énergétique, Néant +, 1980) n'avait pas pour but de déclarer, comme vous le laissez entendre, que "rien ne se fait" en ufologie. Si j'ai commencé par ce "30 ans qu'on merdoie..." qui m'a valu mille foudres, c'était en réponse au numéro précédent de Néant +, constat morose de piétinement après le congrès de Montluçon - auquel je n'assistais pas, d'ailleurs. J'ai voulu dans cet article ouvrir brièvement une piste de recherche, sur le problème de fond posé par l'OVNI : essayer de l'appréhender à partir du formalisme de Stéphane Lupasco." □

...and claps

Celle qui fut une proche collaboratrice d'Adamski n'est plus!



Lou Zinsstag peu avant son décès. Doc. Y.B. □

Lou Zinsstag est en effet décédée à Bâle en janvier 1984.

Parente de C.G. Jung et co-worker d'Adamski, elle fut associée à quelques étapes importantes de la vie du célèbre contacté américain (qu'elle réceptionna lors de son passage en Suisse et qu'elle accompagna au Vatican). Lou Zinsstag fut co-auteur, avec T. Allemann d'un petit livre intitulé "UFO Sichtungen über der Schweiz 1949-1958" et avec T.Good, de "George Adamski the untold story" récemment paru. Elle légua à la Bibliothèque de l'Université de Bâle sa collection de coupures de presse et de photos de soucoupes volantes (qu'elle considérait comme étant une des plus importantes du monde). □

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

la vision de martin

L'Histoire retiendra-t-elle les noms et les récits des contactés autrement que sous une forme purement anecdotique? Quelques exceptions mises à part (comme par exemple le fameux cas Adamski), c'est peu probable.

Les siècles passés ne nous ont pas légué de pareils récits sauf toutefois celui de T. Martin que nous allons ici résumer et commenter...

LES FAITS

Le 15 janvier 1816, Thomas Martin, un modeste cultivateur de Gallardon (aux confins de l'Yveline et de la Beauce), répandait du fumier sur une terre qu'il louait. Vers quinze heures un étranger qui s'était peut-être approché sans qu'il le voie lui tint abruptement un discours ponctué de gestes.

"Martin, il faut que vous alliez trouver le Roi pour l'avertir qu'il est en danger. Des méchants cherchent à renverser le gouvernement; il faut qu'il fasse une police générale des Etats, qu'il ordonne des prières publiques pour la conversion du peuple, sinon la France tombera dans les plus grands malheurs..."

L'inconnu avait parlé d'une voix fort douce mais virile. Martin grommela : "Puisque vous en savez si long, allez donc faire vous-même vos commissions!"

Sans élever la voix, mais avec autorité, l'inconnu reprit : "Ce n'est pas moi qui irai, ce sera vous; faites ce que je vous commande." Et aussitôt il s'éleva de terre, flotta quelques instants horizontalement et enfin disparut comme s'il se fut fondu dans l'air! Martin, épouvanté, voulut fuir; mais une force surnaturelle le força à poursuivre son travail qui fut achevé en beaucoup moins de temps que ce qui aurait été normalement nécessaire. Cette circonstance acheva de semer le trouble dans l'esprit du témoin de l'étonnant prodige.

Le 18, alors que Martin était dans sa cave et cherchait quelque chose en s'éclairant d'une simple bougie, l'inconnu lui apparut tout-à-coup immobile et silencieux. Le 20, ils se rencontrèrent face à face dans le pressoir.

Martin s'ouvrit de ces apparitions à sa femme et à son beau-frère qui se moquèrent de lui.

Ces apparitions n'étaient pourtant que les premières d'une longue série. Le 21, l'inconnu assista à la messe en compagnie de Martin et lui emboîta le pas jusqu'à son domicile. Hélas pour Martin, il resta invisible à tout le monde!

Obsédé par ce "spectre", Martin alla chercher conseil auprès de son curé, l'abbé Laperruque qui lui dit de se mettre au régime pour "rétablir le cours normal des humeurs" et promit de dire une messe à l'intention de son paroissien le 24. Et le 24, de retour de la messe, Martin rencontra son apparition dans son grenier. Sa maison étant petite, aucun filou n'aurait pu s'y déplacer pour se moquer de lui sans aussitôt alerter les autres habitants du logis. Martin courut donc à nouveau chez son curé qui, cette fois, l'adressa à son Evêque avec un mot de recommandation.

De l'avis de ses contemporains, cet Evèque était un original mais n'était pas crédule. Il reçut Martin froidement et l'éconduit en disant que puisqu'il était question du Roi cela n'était pas de sa compétence mais de celle du Préfet. Brave homme quand même, l'Evêque signala cette possible conspiration contre le Roi au Ministre de la Police.

Les apparitions continuèrent, se produisant même parfois plusieurs fois par jour. Martin les rapportait à son curé qui faisait suivre à l'Evêque qui lui-même rapportait ces événements au Ministre en prescrivant qu'un policier fut envoyé à Gallardon pour mettre la main au collet de cet "envoyé céleste" auquel il ne croyait absolument pas.

Le 3 mars, le Préfet d'Eure et Loire fut convié par le Ministre à convoquer Martin afin de se faire une opinion. Accompagné de l'abbé Laperruque, Martin arriva à la préfecture le 6 mars. Il y fut interrogé selon un rite classique : à la gentillesse succédèrent les violences verbales et les menaces. Rien n'y fit; Martin demeura inébranlable. Le Préfet l'envoya donc,

en compagnie d'un officier de gendarmerie, au ministère.

Un ordre venu d'on ne sait où stipula que les deux hommes descendraient à l'hôtel de Calais. Ils y arrivèrent le 7 et, le lendemain, se présentèrent au quai Malaquais. Tandis qu'il attendait Decazes, le Ministre de la justice, Martin eut encore la visite de son apparition et cela en plein coeur du ministère dans une antichambre attenante au bureau du Ministre!

Decazes que le Roi tenait pour son propre fils, interrogea Martin et lui affirma que son inconnu avait été arrêté le jour même, ce que Martin ne crut évidemment pas. Sans autre argument, le Ministre fit renvoyer Martin à son hôtel. Là, l'apparition qui n'était visible que de Martin, confia à son protégé qu'elle ne pouvait être mise en état d'arrestation car nul n'avait autorité sur elle sauf celui qui l'envoyait.

Le lendemain, le savant aliéniste Pinel se présenta à la chambre de Martin qui ayant été averti de cette visite par son envoyé céleste avait déjà signalé cette visite prochaine à son geôlier devenu entretemps son ami.

Compte tenu de l'état visionnaire du patient, Pinel conseilla l'internement. Martin fut donc conduit à Charenton comme il l'avait annoncé au préalable. Là, il fut encore interrogé et étroitement surveillé, ce qui n'empêcha jamais le visiteur d'apparaître... invisible, bien sûr, aux yeux des médecins.

Courroucé par l'incrédulité humaine, l'apparition qui s'était finalement présentée comme étant l'ange Raphaël, se laissa toucher la main par Martin : nul doute qu'elle fut matérielle. En outre, entrouvrant son vêtement à la hauteur de la poitrine, elle laissa voir au paysan abasourdi une lumière éclatante comme un soleil.

Durant tout ce temps, fait probablement unique dans les annales de la police du temps, Decazes fit prendre soin de la famille et des terres de Martin en envoyant régulièrement de l'argent à l'abbé Laperruque, lequel écrivait partout pour parler de son "miraculé". Sans doute est-ce à son zèle que Martin dut la visite de deux écclésiastiques qui s'en furent, dit-on, "édifiés". Et sans doute est-ce par l'intermédiaire de ces deux religieux que la Cour puis le Roi prirent connaissance de toute l'affaire.

Bien que fort peu crédule, le Roi Louis XVIII ordonna que ce visionnaire lui fut amené. Martin fut tiré de Charenton, ramené chez Decazes, puis envoyé aux Tuileries où il eut une audience privée avec le Souverain. On ignore ce que les deux hommes se dirent exactement et tout ce que l'on a prétendu à ce sujet n'est que suppositions et affabulations largement postérieures.

Ce qui est sûr, c'est que sa mission terminée, Martin rentra chez les siens où, selon sa promesse, l'apparition ne vint plus jamais le visiter.

Quand on sut que Martin avait été reçu par le Roi, ce fut la stupéfaction admirative pour les uns et un beau scandale pour les autres. Le visionnaire eut bientôt ses dévôts attitrés (l'abbé Laperruque en tête) et des troubles éclatèrent dans la région entre partisans et négateurs convaincus. Des récits apocryphes commencèrent à circuler un peu partout faisant connaître les événements jusqu'en Suisse et en Italie. Martin reçut un abondant courrier qu'il remettait à son curé qui se faisait un plaisir d'y répondre. Puis il y eut une véritable épidémie de visionnaires dont certains étaient des disciples de Martin.

Lorsque toutes ces choses arrivèrent aux oreilles de Decazes, ce dernier comprit que toute cette agitation, toute cette contestation pourrait à la longue lui nuire. Il voulut frapper fort en visant directement le moteur de toute cette agitation, l'abbé Laperruque dont le courrier répandait les germes d'un nouveau sectarisme. Sur ordre de l'Evèque, à la demande expresse du Ministre de la Police, Laperruque fut déplacé... mais resta néanmoins en contact épistolaire avec Martin.

Privé de la présence constante de son curé protecteur, Martin fut saisi par le démon de l'orgueil. Il quitta ses labours et partit prophétiser dans les salons de Paris.

En 1820, Decazes tomba victime de machinations politiques. Quatre ans plus tard, le Roi disparaissait à son tour. Un étranger vint alors dire à Martin qu'il était délié de tous ses serments et le pressa de dire toute la vérité sur son entrevue avec le Roi défunt. Martin crut en effet qu'il était délié de son secrets, mais il raconta son entrevue avec le Roi de différentes façons...inventant, à chaque fois, de nouveaux messages célestes.

Ayant acquis mauvaise réputation à Gallardon, ayant même prétendu avoir reçu des lettres de menaces (qu'il avait

lui-même écrites), Martin se sauva de son village et remonta à Paris où il se joignit au fameux coquin Naundorff qui brigait la couronne. Prophétisant que ce Naundorff deviendrait Roi de France, Martin s'enferma dans une spirale d'exagérations et de mensonges à laquelle il ne put plus échapper...

En 1834, Martin entendit une nouvelle voix qui, cette fois, lui ordonna d'abandonner Naundorff et précipita semble-t-il l'instant de son trépas. Le 12 avril il mourut dans une grande agitation. Ses disciples, Naundorff en tête, affirmèrent qu'il avait été victime sur sa fin d'un coup monté et que ceux qui avaient vainement tenté de le faire renoncer à ses opinions avaient préféré l'empoisonner. Une "autopsie" après exhumation du cadavre ne permit point de trancher cette question.

Martin disparu, Naundorff chercha à prendre sa place. Il affirma avoir été également contacté par une apparition céleste et poursuivit sa carrière d'imposteur sous une forme plus mystique qu'auparavant. Ses dévôts furent gagnés par le surnaturel et virent même des croix lumineuses et une fleur de lys s'élever puis voler dans le ciel. Exilé à Londres après son arrestation retentissante, Naundorff tenta de créer une nouvelle religion dont il se proclama le Souverain Pontife et, enfin, cette nouvelle fraude n'ayant pas réussi, inventa des machines de guerre terriblement destructrices pour l'époque (son métier premier avait été l'horlogerie).

La mère Pasquier qui du vivant de Martin avait ébergé ce dernier et avait elle-même été favorisée par les célestes apparitions, transforma sa modeste demeure en une sorte de musée érigé à la mémoire du visionnaire. Longtemps elle le fit visiter en contant les merveilles dont elle avait été un témoin privilégié entre tous.

COMMENTAIRES

L'historien d'Adamski que je suis ne peut manquer de trouver dans l'histoire de Martin (dont j'ai dû réduire le récit à sa plus simple expression faute de place) de singuliers rapprochements avec le cas du contacté californien. Ainsi, je ne puis m'empêcher de "reconnaître" en la mère Pasquier les deux intimes co-workers d'Adamski que furent Alice Wells et Madeleine Rodeffer. Ce Naundorff, hâbleur de génie, escroc d'envergure et successeur de Martin a plus d'une particularité qui me font songer à Fred Steckling, Steve Withing ou Charlotte Blob. Quant à ce bon abbé Laperruque, toujours prêt à défendre bec et ongles son protégé, comment ne pas le comparer à certains co-workers de l'IGAP et/ou de la George Adamski Foundation?

Martin, lui-même, ne fut-il pas une étonnante préfiguration d'Adamski? Comme ce contacté des temps modernes, il passa en effet d'une condition fort modeste à celle, enviable, de messager des célestes visiteurs. Comme le californien, Martin fut reçu en audience royale et cela déchaîna les passions. Comme Adamski il abandonna les siens, y compris sa femme, pour suivre son étonnante mission (Mme Adamski n'ayant eu aucun rôle actif dans les récits des trois ouvrages du contacté, on peut considérer qu'elle fut laissée de côté et donc "abandonnée"). Comme Adamski il fut victime ou crut être victime, vers la fin de sa vie, d'un complot ourdi par une sorte de "groupe du silence" désireux de le faire se rétracter. O combien la dernière voix qui le poursuivit jusque dans son lit à l'hôtel fait penser aux MIB (Hommes en noir). Comme Adamski, Martin se laissa entraîner dans une inflation verbale qui le rendit bientôt ridicule aux yeux de tous sauf de ses disciples les plus convaincus, lesquels, même devant l'évidence, ne voulurent point reconnaître qu'ils avaient été dupés.

Comme dans le cas Adamski, ses disciples signalèrent des apparitions post-mortem de leur Maître et certains d'entre eux, revenus à la raison, s'en écartèrent avec force.

Le sociologue découvrira dans ces rapprochements que j'ai esquissés à grands traits, ample moisson de données pour élaborer plus avant un portrait sociologique des contactés et de leurs dévôts.

Mais, me dira-t-on, qu'en était-il, réellement, de cet être céleste?

Je l'ignore, bien entendu; mais je puis m'attarder un instant à proposer quelques éléments de réponse.

Beaucoup pourraient être tentés, compte tenu du délire paranoïaque et mégalomaniaque qui semble s'être emparé peu à peu du cerveau de Martin, de conclure que ces apparitions ne furent jamais que des hallucinations. Ce ne fut pourtant pas l'opinion des aliénistes de

l'époque qui interrogèrent et examinèrent Martin. On l'a vu, l'apparition décida un jour de prouver qu'elle était matérielle et voulut même prouver qu'elle n'était point ange des ténèbres en montrant la clarté aveuglante qui émanait de son corps, sous ses vêtements. Mais attardons-nous donc sur ces vêtements ou plutôt ce "costume". Il consistait en une grande redingote blonde qui couvrait tout le corps du col aux chevilles. Le visage était pâle, délicat et extrêmement effilé. Le crâne s'ornait de cheveux assez longs semble-t-il s'il faut en juger par un tableau de Van der Cuisse qui fut réalisé d'après les indications de Martin. Et sur la tête, l'inconnu portait... un haut de forme noir!

Ce curieux chapeau mis à part, on pourrait dire que cette "apparition" avait un air de famille avec le "vénusien" d'Adamski qui, lui aussi, avait une voix très douce mais virile.

Plusieurs fois jusqu'au jour de son entrevue avec le Roi, Martin semble avoir donné les preuves qu'il connaissait par avance des choses le concernant et qui ne manquèrent jamais de se produire comme il les avait prévues. Hasard ou autre chose?

Parvenus ici, les rêveurs seront tentés de croire comme sans doute Martin dans un premier temps et comme l'abbé Laperruque jusqu'à sa mort, qu'une créature extraordinaire apparut bel et bien en Beauce en plein XIXème siècle.

Je m'interdis pourtant de céder à pareille croyance. Pareille disposition d'esprit est chose trop facile et trop commode pour tout expliquer. Car ainsi, on écarte toutes les absurdités du récit à commencer par l'identification de l'apparition à l'ange Raphaël.

G. Lenotre, chez qui j'ai puisé les faits ici contés et qui a cherché plus que tout autre à les analyser proposait une thèse ingénieuse : la vision n'aurait été qu'un simulacre, une imposture fomentée par Decazes en personne dans un but politique précis. Mais G. Lenotre qui avouait ne rien avoir trouvé d'autre comme solution reconnaissait lui-même que sa thèse se heurtait à plus d'une objection.

Mon but, ici, n'est pas de trancher cette question qui restera probablement à jamais sans réponse (à moins que l'on ne découvre des documents inédits prouvant qu'il s'agissait bel et bien d'une machination).

Ce qui m'apparait devoir retenir l'attention dans tout ceci, c'est la façon dont les événements et les personnages évoluèrent.



La vision de Martin : *reproduction d'un tableau attribué à Van der Cuisse. La figure de Martin aurait été peinte, en 1816, à Gallardon d'après nature; celle de l'Ange, d'après les indications données à l'artiste par le visionnaire.* □

Si, à titre d'hypothèse scientifique ou historique on admet les événements originaux pour authentiques, si même on accepte, pour la même raison, la matérialité de l'apparition; force est de reconnaître qu'à un certain point du récit Martin apparaît à l'évidence comme complètement déséquilibré, en proie à un délire qui ne le quittera plus. L'évolution psychologique de ses partisans et adversaires n'est pas moins intéressante et offre de grandes analogies avec ce qui peut être observé aujourd'hui à propos de certains contactés.

L'évolution psychologique de Martin devrait faire réfléchir plusieurs ufologues préoccupés par les "contacts". Il est certain, en effet, comme l'a souli-



gné G. Lenotre, que Martin finit par croire lui-même aux fables et aux mensonges qu'il avait débités au préalable (P. 208) et qu'une sorte de rivalité d'extravagances s'établit entre Martin et ses disciples.

Nous entrons là dans le domaine de l'aliénation mentale, riche, je crois, en implications dans le domaine ufologique.□

Marc HALLET

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

G. Lenotre : Martin le visionnaire (Lib. acad. Perrin, Paris 1925)

Nostradamus Hebdo N°40 (11.01.1973)p 8/9



gerp
8, rue octave dubois
95150 taverny

SHAN

La prima rivista internazionale di esoterismo - scienza e insolito.

Direzione, Amministrazione
Pubblicità
Via Avigliana 13/1
10138 TORINO
ITALY

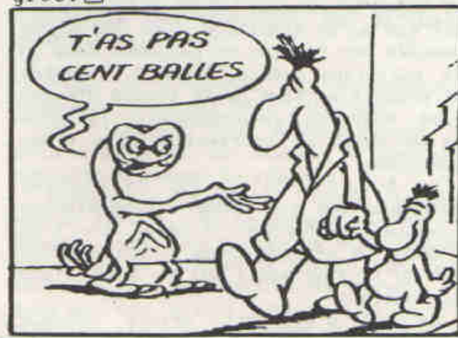
clips...

"L'hypnotisme tend à produire un mélange de souvenirs réels, de fantaisies et même de pure fabrication dans lequel il est impossible de démêler la vérité. Le résultat d'une séance d'hypnotisme est que souvent le sujet comble ses trous de mémoire à l'aide de son imagination". Ce texte, publié dans "Meuse La Lanterne" du 24-11-83, n'est pas un extrait d'Ovni-présence 28, mais le compte rendu d'une audience de la Cour d'appel de New York. Celle-ci, ayant à statuer sur la culpabilité d'un homme, désigné par la victime sous hypnose, s'est prononcée sur le fond du débat. Un manifeste sur la faillibilité de l'hypnose et le miroir aux alouettes qu'elle représente dans l'interrogation des témoins.

Et un vieux shérif de conclure le débat en affirmant : "Je crois à l'hypnotisme. Quand on n'a pas de preuves, c'est le meilleur moyen d'en trouver".

Marrant, non ?□

Quel est le profil du clochard idéal ? C'est la question posée par deux journalistes de "Photo-Revue" (voir le n° 9) à huit agences de pub parisiennes qui relèvent le défi et lancent dans le métro leurs plus fins limiers. Résultat: 65 F gagnés en une heure par un E.T. à trois jambes et quatre bras (agence NCK), loin devant une clocharde arborant le magnifique "j'ai le ticket choc, soyez chic" (14 F 50). Un stéréotype facile, pas cher, et qui peut rapporter gros!□



l'ovni-suiveur-de-v2 ne répond plus

Depuis déjà pas mal d'années, une "affaire" aux rebondissements et prolongements multiples agite régulièrement les milieux ufologiques. Je veux parler du cas du maintenant célèbre "Sonderbüro n° 13 de l'Oberkommando der Luftwaffe" qui sortit des oubliettes de l'histoire en 1970 sous la plume d'Henry Durrant et ce à la page 81 de son "Livre noir des soucoupes volantes".

Ce "Sonderbüro n° 13" fit couler beaucoup d'encre, surtout depuis qu'un Jeune Elément Dynamique de l'Ufologie se mit en tête de démontrer la non existence de cet organisme dans son "si intéressant ouvrage" : "Le Noeud Gordien".

Et voilà pourquoi les pages de nombreux bulletins et revues ufologiques servent désormais de "pré" où les deux protagonistes viennent croiser le fer... à plume mouchetée !

La dernière passe d'arme qui se voudrait définitive, revient à Henry Durrant. Dans une "REPONSE" à Thierry Pinvidic, publiée pages 27 à 29 d'Ovni-présence n° 28, on apprend de l'aveu même de Durrant que toute cette histoire de "Sonderbüro n° 13" n'était que pure invention destinée à piéger les pillards ou copieurs ! Ayant promis à Claude Maugé de ne plus être grossier dans mes écrits, je me garderai bien de porter un jugement sur cette "façon de faire", mais que l'on me permette toutefois de m'étonner qu'un tel désire de tenir à tout prix à protéger "SA" prose... vienne justement d'un auteur tel que Durrant.

En effet, Henry Durrant, qui a commis trois ouvrages ufologiques, les a toujours construits rigoureusement sur le même modèle : celui des sandwiches dits "S.N.C.F.". On y trouve à chaque fois d'épaisses tartines de pain rassi, constituées de vieux faits et vieux articles recopiés in extenso dans diverses revues ufologiques...et entre ces tranches indigestes, à condition de très bien chercher, on parvient parfois à découvrir une fine pellicule de "jambon" qui, à première vue, semble bien constituer le seul apport original et intéressant (?) de l'auteur.

Il convient toutefois de s'intéresser de très près à la comestibilité de ce jambon dont l'odeur suspecte nous laisse subodorer l'apparition de désagréables aigreurs d'estomac chez tout consommateur qui aurait l'imprudence de les ingurgiter sans précautions.

Le "Sonderbüro n° 13" faisait partie de ce jambon...il était pourri ! Mais était-ce vraiment le seul morceau avarié ?

"LE SONDERBÜRO No 13 N'EST NI UN CAS, NI UN INCIDENT UFOLOGIQUE."

Après avoir laborieusement tenté de se justifier, et avoir même reconnu au passage qu'il avait récidivé en introduisant d'autres pièges à c...opieurs dans ses autres ouvrages, Henry Durrant livre au lecteur (et juge) un argument qui, pense-t-il, devrait lui valoir l'absolution définitive pour sa "petite espièglerie" : "Le Sonderbüro n° 13 n'est ni un cas, ni un incident ufologique" (Ovni-présence n° 28, p.29).

Entendons par là que si Durrant a pu aller jusqu'à inventer une source de documents, il ne se serait jamais laissé aller à essayer de tromper le lecteur en introduisant dans son ouvrage des cas ou incidents ufologiques inventés ! Car CA, c'eut été impardonnable !

Le "Sonderbüro n° 13" n'a jamais existé, mais les cas ovni rapportés... SI.

Et bien, examinons donc à la loupe un "FAIT" allégué par H.

LA CHRONIQUE DES OVI

Durrant.

L'OVNI SUIVEUR DE V2

"Le 12 février 1944, au centre d'essai de Kummersdorf, lancement d'une fusée expérimentale en présence du ministre de la propagande Joseph Goebbels, du SS Reichfürher Himmler, de Heinz Kammler, SS-Gruppenfürher et Dr.Ingénieur, et d'officiers supérieurs. La caméra de poursuite enregistre le départ. Après développement et tirage du film, projection de démonstration et de critique devant les autorités. Stupeur : un corps sphérique, que personne n'avait vu sur le terrain, monte en même temps que la fusée et l'accompagne en tournant autour d'elle. On crut à un nouveau type d'engin ennemi et des renseignements furent demandés..." ("Le livre noir des soucoupes volantes". p.85).

A première vue, un tel "fait" paraît parfaitement crédible.Mais ce n'est là qu'apparence trompeuse pour qui n'est pas au courant de toutes ces questions.

Le spécialiste des "armes secrètes" allemandes commence par "tiquer" sur un point bien précis, quant à l'expert, il n'a aucune peine à dénoncer une flagrante impossibilité qui ruine totalement ce prétendu "rapport" qui se révèle en fin de compte tel qu'il est : une affirmation mensongère et maladroite.

Le premier élément "suspect" est celui qui consiste à situer le "fait" à Kummersdorf (à une trentaine de kilomètres au sud de Berlin). Cela s'accorde fort peu avec les consignes de secret absolu qui entouraient tous les essais en ce domaine. Tirer une fusée depuis Kummersdorf, c'était courir le risque de la voir, avec plus de quatre-vingt-dix chances sur cent, retomber sur le territoire allemand, au milieu des populations où oeuvraient discrètement mais efficacement les agents alliés. Jamais les responsables du projet n'auraient pris un tel risque, d'autant plus que Kummersdorf ne disposait plus depuis longtemps des infrastructures nécessaires à un tel lancement.

Mais laissons là ces considérations et venons-en aux faits tels qu'ils sont rapportés à la page 23 du nº 40 de "Connaissance de l'histoire" (Hachette).

Il est exact qu'au début, la section fusée de Dornberger s'installa sur le terrain d'essais de l'armée de terre à Kummersdorf West et y sortit en 1933 son premier modèle : Aggregat 1.Un second modèle dénommé A 2 fut développé l'année suivante.

Pendant l'année 1935, on poursuivit à Kummersdorf les essais de nouveaux moteurs développant jusqu'à 1500 kg de poussée, mais déjà von Braun, avec l'appui de Dornberger cherchait un emplacement convenant mieux à l'établissement d'un centre de recherches pour fusées grandeur nature. En 1935, à Noël, von Braun visita un petit village de pêcheurs appelé Peenemunde et perdu sur les bords de la Baltique. C'est sur ce site, qui fut aussitôt acheté en avril 1936, conjointement par l'armée de terre et la Luftwaffe, que les essais se poursuivirent.

Le projet suivant de von Braun, l'A 3 était une fusée de 7,2 m de haut et de 1500 kg de poussée. En 1937, la plupart du personnel de Kummersdorf s'installa à Peenemunde et von Braun en devint le directeur technique.

Donc, à partir de 1937, Kummersdorf n'était déjà plus un centre d'essais opérationnel... On voit mal dans ces conditions comment il aurait pu servir à un tir expérimental (donc nécessitant une énorme infrastructure spécialisée) en 1944.

Mais il y a bien plus grave que cela. Les faits historiques viennent complètement pulvériser les éléments d'information (non ufologiques) allégués par H.Durrant.

Ces faits proviennent d'un des plus remarquables et des plus complets parmi les nombreux ouvrages écrits sur les armes secrètes allemandes : "A bout portant sur Londres" de David Irving (Ed.R. Laffont), ouvrage n'ayant bien entendu aucun rapport avec le phénomène OVNI, mais ouvrage dense de faits précis et rigoureux. Or, à la page 369, on peut lire : "Au début de juillet 1944, Adolf Hitler acceptait, à la demande de

son ministre de l'Armement, Albert Speer, qu'on tournât des films documentaires en couleurs sur la bombe volante (V 1) et la fusée (V 2) pour les passer, au besoin sous une forme tronquée, dans les actualités filmées."

"Le 11 juillet, après déjeuner, le documentaire sur les fusées était présenté en séance privée à Albert Speer, au Docteur Goebbels, et au Feldmarschall Milch. Des sentinelles SS avaient été postées à toutes les portes et c'était un des opérateurs de Speer qui officiait dans la cabine de projection."

"Goebbels n'avait jamais encore vu l'A 4 (V 2) en action. L'effet que ce spectacle lui fit n'en fut que plus frappant..."

Alors ? Alors, la question qui se pose est de taille.

Comment un "OVNI" aurait-il pu suivre une fusée soi-disant lancée en présence de Goebbels le 12 février 1944 puisque ce dernier ne vit sa première fusée que le 11 juillet de la même année...et qui plus est au cours d'une projection cinématographique et non sur le terrain ???

"JE FOURNIS TOUJOURS AUX AUTRES LA POSSIBILITE DE ME CONTROLER."

Voilà donc quelles sont les données du problème : en faisant fi de toutes connotations ufologiques, nous avons d'une part un "fait" allégué par H.Durrant et d'autre part une réalité historique contrôlable et contrôlée en totale contradiction avec le-dit "fait"...Or, ce fait allégué est/était censé émaner du "Sonderbüro n° 13"...

Faut-il donc en conclure qu'Henry Durrant aurait aussi inventé de soi-disant faits ufologiques ?

"Une douce marotte me tient, celle de toujours fournir aux autres la possibilité de me contrôler", écrit Henry Durrant à la page 28 du n° 28 d'Ovni-présence. Or, le cas de l'OVNI suiveur de V 2 est par essence même incontrôlables en fonction des "éléments" fournis par Durrant à son sujet.

Je poserais donc la question sans détour :

Monsieur Durrant, quelles sont les références exactes de ce "fait" ufologique ? Ou si vous préférez, dans quels documents êtes-vous allé pêcher cette histoire qui ne tient pas debout ?

Une telle question essentielle ne tolère aucun "faux-fuyant" du style "silence méprisant" ou "réponse évasive" du style : "J'ai la référence quelque part, mais je n'arrive pas à remettre la main dessus...".

Il n'y a que deux éventualités envisageables :

. Soit Henry Durrant a bien découvert un jour la "relation de l'OVNI suiveur de V 2" dans un document dont il n'aura aucune peine à nous communiquer la référence et dans ce cas, il aura été la victime innocente d'un canular difficilement décelable par une personne n'étant pas spécialiste des armes secrètes allemandes...

. Soit Henry Durrant est bien incapable de nous fournir une référence à cette histoire pour la simple raison qu'il l'aurait inventée de toutes pièces...Et dans ces conditions, sa crédibilité se trouverait irrémédiablement ruinée car cela voudrait dire qu'il aurait aussi inventé des cas ufologiques (en effet, pourquoi serait-ce le seul...).

Je pense qu'Henry Durrant aura à coeur d'apporter aux ufologues la réponse qu'ils attendent...ne serait-ce que pour poursuivre ce qu'il appelle lui-même l'assainissement du milieu ufologique !

EN MARGE DE LA QUESTION POSEE A H. DURRANT : LA RONDE DES V.

Nous avons été amenés ci-dessus à évoquer les "armes secrètes" allemandes, profitons de l'occasion pour tenter de régler un sort à une des légendes les plus tenaces de cette période de l'ufologie. Nous voulons parler du "fabuleux V 7" dont moult auteurs nous rabattent les oreilles.

Commençons donc par rappeler que la lettre V est l'initiale de Vergeltungswaffe qui signifie arme de représailles. Or, la désignation V (...) ne pouvait être affectée que lorsque l'arme était opérationnelle !

Au début de septembre 1944, lorsque tout fut enfin prêt pour

lancer l'offensive des fusées, l'A 4 fut officiellement baptisée V 2... ("Connaissance de l'histoire" n° 40, p.26).

Rappelons que la V 1 (bombe volante mise au point par la Luftwaffe) porta la désignation de Fi 103 (puisque construite par Fieseler) jusqu'à ce qu'elle devienne opérationnelle.

Elément pratiquement ignorée de tous, il y eut un V 3 qui fut "accidentellement" détruite par les alliés à la veille de sa mise en service. Mais contrairement à ce que tout le monde pourrait croire, il ne s'agissait aucunement d'un engin volant mais de la redoutable "pompe à haute pression" (le "Millepede" ou la "Busy Lizzie"), canon multichambres à longue portée et dont les obus de 3 m de long, tirés depuis Mimoyecques près de Calais, devaient atteindre Londres. Mais l'arme n'était pas du tout au point et fut un échec complet.

En tout état de cause, il ne saurait y avoir eu de V 7 puisqu'il n'y eut ni V 4, ni V 5, ni V 6 !

Il ne saurait y avoir eu de V 7 car s'il avait été construit, il lui aurait forcément fallu un constructeur et il aurait été désigné par Me... s'il avait été construit par Messerschmitt, Hs... s'il avait été construit par Henschel, Ju... s'il avait été construit par Junkers, He... s'il avait été construit par Heinkel, Fw... s'il avait été construit par Focke Wulf, Do...s'il avait été construit par Dornier... et ainsi de suite.

Durant la dernière guerre, l'Allemagne vit fleurir des dizaines de projets plus ou moins délirants, mais bien peu quittèrent la planche à dessin et parmi les rares qui virent le jour, bien peu furent ceux qui eurent le temps de devenir opérationnels.

Parmi les projets d'appareils volants "étonnants", citons, à titre de curiosité :

. Le Daimler Benz "A". Formule originale de bombardier à longue distance. L'appareil le plus important libérait un avion plus petit à proximité de l'objectif. Cette combinaison avait l'avantage d'augmenter le rayon d'action du petit bombardier.

. Le Lippisch D M 1, planeur expérimental destiné à étudier toutes les possibilités de l'aile delta. Longueur : 6,23 m, envergure : 5,9 m. Cet appareil fut à la base des réalisations américaines XF 92 et MF 102. Un second projet allemand DM 2 aurait donné un appareil capable d'atteindre mach 6 à 35000 m (utopique).

. Le Junkers EF 130, projet de bombardier "aile volante" prévu pour voler à 1000 km/h sur une distance de 6000 km.

. Le Blohm und Voss P 208, projet de chasseur à ailes multi-brisures devant atteindre 900 km/h.

. Le Blohm und Voss Ae 607, aile volante à réaction de 7,40 m d'envergure.

. Le Horten Ho-IX A, chasseur aile volante dont trois prototypes furent construits.

. Le Focke Wulf Fw 1000 1000 1000, projet d'aile delta prévu pour emporter 1000 kg de bombes à la vitesse de 1000 km/h sur une distance de 1000 km.

Et ainsi de suite...

Mais le projet le plus "fantastique" qui peut avoir été susceptible de donner naissance à la légende d'un disque volant est assurément le Focke Wulf "Triebflugel". Il s'agissait d'un intercepteur à décollage et atterrissage vertical chargé de la défense d'objectifs ponctuels. Le fuselage était de section circulaire et de forme parfaitement aérodynamique (il ressemblait à un corps de fusée V 2). Le pilote était situé dans une cabine pressurisée à l'avant. L'empennage cruciforme était constitué de quatre surfaces importantes avec un train d'atterrissage à cinq éléments sur lequel reposait la machine, en position verticale. Autour de la partie centrale du fuselage était monté un anneau circulaire tournant librement sur roulements. Cet anneau portait trois ailes fines gauchies pour former une gigantesque hélice tripale. A l'extrémité de chaque aile était monté un statoréacteur Pabst de 840 kg de poussée.

Au départ, les trois ailes étaient calées à un angle d'attaque moyen nul et elles étaient lancées grâce à un démarreur électrique. Une fois la vitesse de rotation suffisante atteinte, le système de démarrage était coupé tandis que les moteurs étaient allumés. Entouré d'un anneau

de feu, le pilote augmentait alors le pas du rotor et l'appareil s'élevait verticalement dans le ciel. A l'altitude voulue, il effectuait son basculement à une vitesse de près de 1000 km/h pour prendre son vol de croisière horizontal. Les problèmes posés par cette manoeuvre, et surtout par la manoeuvre inverse pour l'atterrissage condamnèrent cette formule...bien que les américains en aient tenté de semblables avec les prototypes Convair XFY1 et Lockheed XVF 1.

Voilà pour ce qui est des appareils "révolutionnaires" et "secrets" envisagés par le "génie" allemand à la fin de la Guerre.Nous le répétons, aucun d'eux ne vola !

Pour mémoire, rappelons aussi le "grandiose" projet de fusée A-9/A-10, Super V2, qui aurait dû permettre le bombardement de New-York mais qui ne vit non plus jamais le jour.

Malgré cette parfaite connaissance que l'on possède aujourd'hui de tous les appareils, prototypes, et projets allemands de la dernière guerre, connaissance excluant radicalement l'éventualité d'existence d'un appareil discoïdal baptisé V7, certains "chercheurs", certaines "revues" s'acharnent à ressortir cette histoire à dormir debout en surenchérissant chaque fois sur les détails.

A notre connaissance, la palme revient à la défunte Revue des Soucoupes Volantes qui dans son dernier numéro (6) titrait un article délirant : la soucoupe volante nazie : 2000 km/h en 1945 ! V7 ou V10. Parfois, les articles délirants manquent de référence...Ici, c'est encore mieux, l'article n'a même pas de signataire ! Mais là où l'on atteint des sommets rarement égalés, c'est lorsque l'auteur (?) fournit à l'appui de ses dires une photographie du prétendu V7 qui n'est autre que l'une des photographies du "prototype" construit par le Français Couzinet (constructeur de l'Arc en Ciel de Mermoz),"prototype" construit en 1952...il me semble (?).

On croit rêver !

De qui se moque-t-on ?

Personnellement, je doute fort que ce soit avec de tels ramassis d'insanités que l'on parvienne à "intéresser" (avant de chercher à convaincre) des scientifiques sérieux et compétents.

Le mépris avec lequel la science officielle traite l'Ufologie n'est qu'un juste retour du mépris avec lequel trop d'Ufologues ont traité leur "discipline" et ceux qui étaient susceptibles de s'y intéresser. Je ne me plains pas...je constate! □

Jean GIRAUD

Montluçon, janvier 1984

...and claps

Je ne vous apprends rien si je vous dis qu'UFO-QUEBEC n'existe plus. Par contre, ce qui est nouveau, c'est l'annonce officielle de la disparition de cette revue qui abandonne sa B.P., mais dont certains membres continuent néanmoins leurs activités ufologiques. Pour tout ce qui a trait aux anciens numéros, écrivez à : Marc Leduc, 1200 Mesnard, St-Bruno, Québec, Canada, J3V 4L1. □

Enfin, pour trancher avec ces nouvelles un peu moroses, je m'étais fait un devoir de vous parler un peu de l'AESV (une fois n'est pas coutume), qui a fêté ses 10 ans en avril. Mais une question me harcelait l'esprit, qui en faisait un problème éthique de la plus profonde gravité : fallait-il que je me laisse aller à la facilité de l'autosatisfaction, ou eut-il été au contraire préférable de n'en souffler mot, par modestie ? Nanti de cette considération, j'osais une réponse fébrile. Je pouvais effleurer la question tout en ayant l'air de ne pas en avoir l'air, mine de rien. Mais comment savoir si le message serait perçu par ceux qui devraient le percevoir sans qu'ils s'en aperçoivent ? Devant la complexité du problème et ses implications, je me promis de n'y revenir que dans dix ans!

Enfin, bon anniversaire quand même! □

Abonnement-poste
Imprimé à taxe réduite
CH - 2001 NEUCHATEL
J.A.-P.P.

NE BROYEZ PLUS
DU NOIR

pour faire une rencontre
du 3ème type !

B.P. 9 – 13840 ROGNES
LISEZ loisirs 2000

"SOS-OVNI"

24 h sur 24

une permanence à votre écoute

* * *

(91) 42.62.40.

pour toute demande non-urgente écrivez à : aesv, boite postale 324 - 13611 aix-en-provence cedex

REDECOUVREZ UN
NOUVEAU MONDE

ovni présence

UN MONDE
NOUVEAU !

Contact Information

Observatoire des Parasciences
PO Box 80057 - La Plaine
FR - 13244 Marseille Cedex 01
France
cataloguemartien@free.fr

http://articles.lescahiers.net/?z=i2040

Ovni-Présence

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/OP.html

Anomalies

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/Anomalies.html

Note importante : il est interdit de récupérer la version numérique de la présente publication et de la mettre en ligne sur tout site web, blog, réseau social, y compris un site personnel, amateur, etc. La seule parution en ligne autorisée par l'éditeur de cette revue est celle figurant sur le site web de l'AFU (Archives for the Unexplained). Toute autre parution non autorisée sera réputée contrefaite et toute contrefaçon sera susceptible de poursuites.

Important note: It is forbidden to retrieve the digital version of this publication and put it online on any website, blog, social network, including a personal site, amateur site, etc. The only online publication authorized by the publisher of this journal is the one appearing on the AFU (Archives For the Unexplained) website. Any other unauthorized publication will be deemed a copyright infringement and any infringement will be liable to prosecution.